

La vente des produits de la ferme

Difficultés — Méthodes — Monopoles — L'Office des marchés

Sur la table du plus modeste ouvrier on trouve des produits agricoles venus de tous les coins du pays et même des autres continents: de la soupe aux pois du Témiscamingue ou de l'orge de la Saskatchewan, du "steak" de bœuf de l'Ouest, du lait trait la veille à cent milles de distance, des pommes de terre du Nouveau-Brunswick et des légumes du sud des États-Unis, des petits fruits de l'Ontario ou des bleuets du Lac-Saint-Jean, du thé du Japon ou du café du Brésil...

Le cultivateur ne peut pas porter lui-même son surplus chez le consommateur; il n'a pas le temps, les renseignements commerciaux et le volume des marchandises nécessaires pour trouver des débouchés; d'ailleurs, la production exigeant des connaissances de plus en plus étendues, il ne peut pas devenir en même temps spécialiste dans la vente de ses récoltes.

L'industriel fabrique en série un seul produit; il n'a qu'un nombre limité de concurrents avec lesquels il peut s'entendre; il lui est facile de calculer son coût de revient, de ralentir ou d'accélérer sa production, pour l'adapter à la demande, de se familiariser avec le commerce de l'article qu'il offre au marché.

Les produits agricoles proviennent de millions de fermes dans différents pays; ils sont en général très volumineux relativement à leur valeur; ils sont prêts pour le marché et doivent être vendus, transportés, entreposés dans une courte période de l'année; il faut un système d'entreposage et de finance pour les mettre, d'une récolte à l'autre, à la disposition des consommateurs.

Ils sont plus ou moins périssables.

Les céréales et le tabac peuvent se garder pendant des années; il est difficile de conserver les pommes de terre plus d'un an; le lait se détériore très rapidement ainsi que la plupart des fruits et légumes. Seule la réfrigération permet de transporter et de conserver certains produits à l'état naturel.

Plusieurs facteurs incontrôlables font varier, d'une année à l'autre, le volume, la qualité et le coût de revient des produits agricoles. Le cultivateur ne peut pas limiter ou multiplier sa production à son gré, suivant que le marché est chargé ou déficitaire. Il ne peut s'entendre avec son voisin pour modifier sensiblement la quantité de marchandises mise sur le marché au cours d'une année. Enfin la plupart des produits de la ferme doivent être transformés avant d'être offerts aux consommateurs.

C'est donc un commerce très difficile à organiser. Des entreprises commerciales, industrielles et financières ont pourtant réussi, moyennant rémunération, à ravitailler les consommateurs.

Le cultivateur vend son surplus de production à un marchand, à un acheteur local ou à son association coopérative. Ces produits sont vendus à des courtiers qui les revendent à des commerçants de gros. Ceux-ci les classent au besoin, les entreposent, les distribuent aux détaillants de toutes catégories qui les dispersent à travers la masse des consommateurs.

L'entreposage est devenu une entreprise considérable dans nos grandes villes; il est fourni par les commerçants eux-mêmes ou par les compagnies qui en font une spécialité. Les banques avancent les fonds nécessaires pour toutes les opérations des compagnies d'assurances couvrant les risques encourus pendant le transport et l'entreposage. Enfin, il faut tout un système de renseignements pour tenir les intéressés au courant de la production, de l'offre et de la demande, des prix du marché, des entreposages, de toutes les circonstances qui affectent le commerce des produits agricoles.

Comme dans les autres domaines, les entreprises qui achètent, transforment et vendent les produits de la ferme se sont livrées à une concurrence effrénée. Les plus faibles ont succombé; les plus fortes ont constitué de véritables monopoles qui contrôlent le marché des principaux produits. Les cultivateurs ne sont pas organisés pour faire face à ces trusts formidables qui achètent leur lait, leur tabac, leur viande, leurs œufs, leurs grains et leurs autres récoltes. Ils ne sont pas prêts à constituer un bloc solide par la coopération.

Nous croyons que l'Etat doit intervenir pour empêcher quelques spéculateurs de rançonner toute une catégorie de producteurs.

Le gouvernement provincial a nommé une commission ayant les pouvoirs nécessaires pour réglementer le commerce du lait dans les villes. Le gouvernement fédéral a créé un "Office des marchés" pour permettre aux agriculteurs d'organiser la vente de leurs produits sans détruire le système de distribution élaboré par les entreprises privées. Pourquoi les cultivateurs de notre province refusent-ils de s'en servir?

Albert RIOUX

L'actualité

Extremes

Je traduis d'un journal new-yorkais cette dépêche de Pasadena, Californie:

Mme veuve Edith M. Gassoway (en anglais on donne à la femme mariée son prénom. A noter que certains de nos journaux français font désormais de même. Cela ne leur vaut du reste des grammaticistes nul brocard, puisque ces feuilles sont dévouées à la politique de M. Tachereau) défend, derrière les barreaux de sa cellule, son droit de veiller elle-même à l'instruction de son fils, âgé de neuf ans, au lieu de l'envoyer à l'école publique.

Mme Gassoway a été condamnée à trente jours de prison pour avoir violé la loi de l'Etat qui oblige les enfants à la fréquentation d'une institution scolaire.

"J'ai fait la classe dans les comités de Los Angeles, Riverside et Imperial, dit Mme Gassoway, mais je crois que mon certificat ne me confère pas l'autorité d'éduquer mon propre enfant."

Tandis que le directeur des écoles de Pasadena prétend que Mme Gassoway est physiquement incapable d'instruire le garçonnet elle-même et que l'isolement d'avec les enfants de son âge est nuisible à celui-ci, Mme Gassoway réplique qu'elle a enseigné à Bobby toutes les matières du programme de l'Etat de même que des rudiments de T.S.F., d'électricité, d'histoire naturelle, etc.

La mère a déclaré au magistrat, devant qui elle a comparu, que son fils "faible et délicat" est incapable de s'asseoir ou de se tenir debout pendant toute une journée dans une classe.

Voilà un échantillon de l'Etat tracassier et accapareur dans ce qu'il a de plus haïssable. C'est-à-dire d'un Etat qui avait bien trop d'enfants pour être bon père de famille. N'est-ce pas vrai?

Cette mère a reçu une formation spéciale. Elle a été admise à enseigner dans les écoles de son pays; mais on conteste sa compétence à veiller sur la formation de son propre fils. On invoque pour cela deux raisons qui ne valent pas grand-chose: Toile est débile. Mais, dit-elle, j'ai tout de même enseigné les matières scolaires réglementaires à mon fils. Il ne paraît pas qu'on ait fait subir d'examen à celui-ci, peut-être de crainte d'établir qu'il est en avance sur les écoliers de son âge. Enfin, 20 on trouve malheureux que l'enfant soit soustrait à la société de petits compagnons. La mère réplique qu'il est délicat et qu'il ne s'élèverait pas sans danger du foyer familial.

Aux États-Unis, ce pays de hommes, les enfants sont d'ailleurs enseignés par des femmes jusqu'à l'entrée à l'université, soit jusqu'à la fin de l'adolescence. C'est une erreur pédagogique lourde et dont se ressent le peuple américain, qui reste à certains égards si puéril.

peu viril moralement, s'il est beaucoup physiquement.

Une loi comme celle dont nous venons de parler est sotte et antisociale. L'Etat a le droit et le devoir de veiller à ce que les enfants reçoivent le minimum d'instruction requis, mais s'ils peuvent acquiescer cette instruction au sein de la famille, c'est un privilège qui peut leur être enlevé, mais qui ne doit pas leur être enlevé.

Je lisais, un instant après avoir porté les yeux sur la dépêche que je viens de commenter, les nouvelles au sujet des parents des petites Dionne.

Je voudrais être en pleine sympathie avec le père et la mère qui réclament le droit de veiller à l'éducation de leurs enfants et qui désirent qu'il n'y ait pas entre les fameuses jumelles et leurs frères et sœurs de différence de traitement. La nature et le sens de la justice leur commandent, en effet, d'aimer également chacun de leurs rejetons et de ne pas favoriser aucun au détriment des autres.

Mais ce qui modifie singulièrement la situation des époux Dionne et ce qui leur aliène la sympathie de tous les parents sages, c'est leur tournure toute récente aux États-Unis.

Bloc-notes

M. Bennett et M. Stevens

L'indisposition sérieuse de M. Bennett, le fait qu'il ne pourra paraître aux Communes avant plusieurs jours et même quelques semaines, la proximité de l'élection générale qui aura lieu en juillet ou avant septembre, en tout cas, cela pose quelques questions embarrassantes aux conservateurs. Leur chef sera-t-il en état de faire la bataille? Aura-t-il la santé et la vigueur voulues pour les mener lui-même au combat? Ce n'est assurément pas le courage qui lui manque, non plus que l'esprit agressif; mais cela peut bien être la santé. Alors? Qui prendrait la direction des troupes? M. Meighen? On dit présentement plus de bien de lui qu'aux jours de 1917 à 1926; mais ayant perdu trois batailles successives — en 1921, en 1925, et 1926 —, laissez quelques mauvais souvenirs dans maints esprits, à cause de sa combativité, de son attitude impérialiste outrancière de 1914 à 1918, et s'étant trouvé mis en cause depuis la culbute du ministère Henry, à Toronto, il se peut très bien que tout cela fasse réfléchir les capitaines du parti avant qu'ils le proclament d'erechef leur général. Et puis, il y a l'incertitude où le parti est, quant à M. Stevens. Il a lui-même laissé comprendre que pour rien au monde il ne redeviendrait membre du cabinet avant la prochaine élection. Il fera la lutte pour son propre compte. Après l'élection, il verra où se ranger. Cela inquiète nombre de conservateurs en vue, si par contre d'autres estiment qu'il vaut mieux qu'il ne soit pas des leurs aux temps où se passent les listes de souscriptions électorales chez les maîtres du Big Bu-

Des parents qui se sont exhibés comme des animaux-phénomènes, comme la vache qui défient le record du lait et le taureau le plus robuste du monde, ont la mentalité des lecteurs invétérés de la Presse. Leur laisser la liberté totale de disposer de leurs enfants, ce serait exposer celles-ci à faire précocement ces tournées de foire et à risquer leur santé et leur vie même. Il faut protéger contre leurs propres sottises de tels parents et il faut arracher leurs enfants aux effets de cette sottise.

A noter qu'Orville, et sa femme sont désormais munis d'un manager qui a nom Léo Kerwin et qui doit avoir, ou nous nous trompons fort, un profil sémitique bien marqué. Ce qui ajoute à la gâté de la situation, c'est que le ministre qui fait intervenir la loi pour protéger les petites contre l'esprit de lucre trop apparent de leurs auteurs et du manager de ceux-ci, est lui aussi — sans le moindre doute — cette fois — un Sémita. C'est le premier ministre israéliite, au moins depuis longtemps, à figurer dans le gouvernement d'une province canadienne.

Paul ANGER

siness dont il a si rudement secoué les pommiers. Le vrai c'est que si M. Stevens était resté membre du cabinet Bennett, ce serait lui qui, à défaut du premier ministre malade et à cause de cela incapable de mener une campagne animée, aurait pris la direction provisoire du parti. Tandis que, s'étant privé de ce fait le ministre d'un tacticien et d'un stratège plutôt redoutable. Ce que le parti conservateur attend de mieux — et il le souhaite ardemment, tout comme les passagers d'un navire engagé dans des eaux dangereuses souhaitent que la seule grande chaloupe du bord soit évanouie — c'est le rétablissement complet du premier ministre. Et cela reste douteux. A son âge, touché comme il l'est dans ses réserves vitales, il n'est pas du tout certain qu'il se remette au point de pouvoir mener en 1935 une campagne telle que celle de 1930. Or celle de 1935 sera encore plus laborieuse et de plus de conséquence pour le parti conservateur. La perspective n'est pas très rassurante pour celui-ci. Lui-même, il approche du fond de la crise.

Canal électoral

C'est ainsi qu'on pourrait appeler celui de Haymarket, Ontario, dont on a parlé hier aux Communes. Tracé en 1904, commencé en 1906, resté en plan depuis 1912, ce canal, dont le coût initial fut de plus de \$800,000, rapporte à peu près \$5,000 par an au pays — moins de % de son coût. Il n'est d'aucune utilité, on doit y pomper de l'eau, à grands frais, parce que le niveau en est supérieur au lac Simcoe, qu'il était censé rendre accessible. Chez nous, il y a le canal de Chambly, d'utilité incontestable, qui sert de voie de communication entre les voies fluviales québécoises et amé-

ricaines, dans l'est, et dont on a négligé l'entretien, au point que, présentement, il ne sert à peu près plus, à cause de l'indifférence du ministre à ce qui touche à notre province et à la vallée du Richelieu. Chambly n'est pas un canal électoral, aussi le laissez-vous s'ensabler et prétendra-t-on, si cela continue, le fermer avant longtemps. Le canal de Newmarket est un des exemples, et non des plus graves, du gaspillage des fonds publics dans des entreprises stupides, pour des motifs d'ordre électoral. Les bleus en parlent aujourd'hui, en insistant sur le fait que ce sont les libéraux qui ont voulu le creuser. A quoi les libéraux pourraient riposter en montrant des exemples de la dispersion par les bleus des fonds publics dans des entreprises inutiles et coûteuses. Au fond, que se soient les libéraux ou les conservateurs, le pays est l'éternel perdant, le continuel berné.

C. P.

Le Terroir

Le fait de retrouver au Canada et en France les mêmes idiotismes savoureux, sans mentionner en plus le vocabulaire courant identique dans les deux pays, comme maison, cheval, aimer, courir, prouve d'abondance que les Canadiens parlent un français authentique. Que de Yankis et des Anglais soutiennent le contraire, il n'y a pas à s'en préoccuper. Leur obstination procède de l'ignorance doublée de mauvaise foi; la bêtise est immuable. Mais, il faut prendre garde de se laisser impressionner par leurs prétentions fondées sur le préjugé et l'étrouffement d'esprit. Qu'on ne se hâte point d'affirmer que dans telle ou telle région on parle moins bien parce qu'on y relève une expression que l'on ignore.

Que de fois j'ai entendu affirmer que les Acadiens ne parlent pas le français aussi bien que nous. M. Ernest Martin, dans son ouvrage si savant, le *Français des Canadiens est-il un patois?* écrit: "Or, au risque de blesser certaines susceptibilités, il m'a semblé constater (et des Canadiens de marque me l'ont confirmé) que les Acadiens, même du peuple (à moins d'être à demi-anglicisés) ont en général un accent plus pur, plus rapproché de l'accent français reçu que la plupart de leurs compatriotes canadiens." (P. 53) Voilà qui va en défriser plusieurs. La même remarque s'applique aux régions de Charlevoix, de Chicoutimi et de Rimouski.

Pour ma part, j'ai fait plusieurs séjours au Nouveau-Brunswick. Dans le comté de Gloucester, notamment, j'ai constaté chez les Acadiens une prononciation meilleure, plus nette que dans le Québec, surtout des t et des d devant i et u. Je me souviens d'une excursion en mer, avec des pêcheurs acadiens. J'ai été surpris: leur vocabulaire était plus riche et plus exact que le nôtre.

Si l'on met de côté des conclusions trop hâtives, inspirées par l'amour-propre, on avouera que le bon peuple s'exprime en un langage pittoresque que l'on ferait bien de s'assimiler.

Maintenant reprenons nos randonnées et dénichons dans les auteurs français des gallicismes très en usage chez nos gens.

D'abord, voici deux expressions cueillies dans un journal parisien de février 1935. Maurice Reclus signale un ami toujours tiré à quatre épingles. Le même journal cite de Georges Sorel qu'un tel ne cherche pas midi à quatorze heures.

A peu près au commencement de cette année, René Jonglet a rencontré quelqu'un qui mène l'existence tambour battant et qui ainsi que nos "habitants" parle d'un bon bout de temps.

Beaucoup de Français ont adopté par snobisme le mot bluff, mais ils emploient aussi, comme nous, *la flûte*: fait tant de *la flûte* (Jules Praveux); le maréchal Franchet d'Espèrey a beaucoup de *la flûte*, de la réclame surtout, le colonel Grasset). Nous avons plusieurs manières de caractériser les gens que ne nous reviennent pas. Je cite un peu pêle-mêle, sans commentaire.

Un grand flandrin (Jean Nesmy); freluquet (Didot); (Mistral). A propos de l'immortel poète provençal, tout le monde sait qu'il connaissait admirablement le français, qu'il a traduit lui-même ses poèmes. Si d'autres ont transposé en français ses contes si déopilants, l'argument conserve sa valeur. Pas futé (Labiche); l'oeuvre d'une gâchette (Veuillot); enfant de garce (Baumann); l'air godiche (Chautard); quatre perches de filles; des filles modérées en graines (*Revue hebdomadaire*); gringalets (Mistral); guenillon (madame de Maintenon); voici comment Calvin haillait (Chautard) ses adversaires; Chiens, ânes, porcs, canailles, idiots, bêtes puantes; on croirait lire l'*Orange Sentinel*, le journal attique d'Ontario; voici justement mon lambin (Louis Gillet); lambin (Labiche); maquerelle (Chautard); il y a le poisson de ce nom; il serait peu flatté s'il connaissait son homonyme; du même Chautard, marcou, mot qui a deux sens, l'un moins grossier que l'autre; ce Chautard emploie mistigri; j'avoue que j'ai négligé de relever le sens par le contexte; ce morveux-là (Didot); un tas de petits morveux (Jules Praveux); nous avons vu que madame de Sévigné le plaquait volontiers aux personnes qu'elle n'aimait guère; moutons enragés; l'ai omis par distraction de noter l'autre, un vieux va-nu-pieds (Tribunaux comiques, Paris); panier percé, dans le sens de prodigue, (Robert de Caix, Saint-Simon, Jules Praveux, Louis Gillet); gros pa-

L'Allemagne a l'intention de se pourvoir d'une aviation militaire

Avertissement à la Grande-Bretagne et aux autres grandes puissances — Elle se trouvera enfreindre manifestement le traité de Versailles

Londres, 12 (S. P. C.) — L'Allemagne a notifié la Grande-Bretagne et les autres grandes puissances qu'elle a l'intention de se pourvoir d'une aviation militaire. Elle se trouvera enfreindre manifestement le traité de Versailles.

En somme, l'Allemagne appellera par son vrai nom une chose longtemps désignée sous un autre. Le Reich a mis une ardeur fébrile à accroître son aviation civile. On sait qu'il a fait construire des bases aéronautiques secrètes comprenant des abris souterrains propres à recevoir des avions de bombardement.

Du reste il y avait une reconnaissance tacite du fait accompli dans l'invitation que la Grande-Bretagne et la France ont récemment faite à l'Allemagne de souscrire à un pacte d'assistance aérienne cadrant avec les accords de Locarno.

A Ottawa

Les libéraux ne font guère d'opposition

M. King déclare ne pas vouloir faire d'embarras au ministère en l'absence de M. Bennett — La tactique que l'on devine

Le travail parlementaire marche à plein

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 12.—Au train où vont les choses, il ne serait pas surprenant que la session parlementaire fédérale prit fin assez tôt. Une prorogation avant Pâques paraît improbable, mais qui sait.

Le budget n'est pas encore présenté. On l'attend toutefois avant la fin du mois. L'opposition libérale n'y ferait pas d'opposition pour la peine, pas plus qu'aux autres mesures ministérielles, celles qui sont déjà inscrites au programme et celles qui le seront bientôt.

Le leader libéral, M. Mackenzie King, disait hier, que son parti ne veut pas causer d'embarras au gouvernement, en l'absence du premier ministre, qu'il l'aidera dans toute la mesure du possible à expédier le travail sessionnel.

D'aucuns voient là une tactique, une manœuvre stratégique de la part des libéraux. Ceux-ci ne donneraient pas à M. Bennett la chance de reparaitre en Chambre avant la fin de la session, d'y soumettre un programme de réformes plus complet que celui qui est déjà annoncé.

La session prorogée, le parlement dissous, le leader libéral surviendrait à son tour avec un programme de réformes bien définies, qu'il opposerait au programme incomplet et peu satisfaisant des conservateurs.

Ceux-ci sont un peu décontenancés à l'heure qu'il est. Ils le sont même beaucoup. Il est certain qu'une prorogation hâtive, qui devrait être suivie de près par la dissolution du parlement, ne fait que valoir l'affaire en l'occurrence. Comment entreprendre une campagne électorale avec un chef qui ne peut diriger les opérations?

Les libéraux sont moins oppositionalistes que jamais. Est-ce parce qu'ils entretiennent leur sortie prochaine des froides régions de l'opposition?

Hier soir, en moins d'une demi-heure, le secrétaire d'Etat, M. Cahan, et le ministre des Pêcheries, M. Grote Stirling, se sont fait voter leurs pleins budgets de dépenses pour le prochain exercice. Le ministre de la Défense nationale, a obtenu un bon nombre des crédits budgétaires de ce ministère.

Dans le cas de M. Cahan, on pré-

taud (Mistral); la cour du roi Pétaud (Louis Veuillot); il est à prendre avec des pincettes; (Revue hebdomadaire); tête de pioche; il doit y en avoir beaucoup au Canada (J. Manchon); où ai-je pêché ce Manchon? je ne le retrouve dans aucun catalogue; sûrement, je ne l'ai pas inventé; entre ce coquin et cette coquine ligés pour le plumer (Louis Gillet); sacré menteur, sacré coquin, sacré butor, sacré panti, sacré Mistral; sans le sou (Louis Gillet); badauds (madame de Maintenon); quel mal bâti (Labiche); bougresse (eh! oui! de la *Revue des Deux Mondes*; qu'allons-nous devenir?); vous êtes un braque (Jules Praveux); et le braque (Georges Lenore); un brave à trois poils (Charles Normand).

Ce sont des expressions un peu vertes: entre quatre-yeux Canadiens et Français ne se gênent pas. Théophile Hudon, S.J.

Goering deviendra "général d'aviation"

Berlin, 12 (S. P. A.) — Le gouvernement a placé sous l'autorité immédiate de l'armée régulière (la Reichswehr) l'association de sport aéronautique du pays. Le ministre de l'aviation, M. Goering, deviendra "général d'aviation".

On sait que le traité de Versailles interdit à l'Allemagne la possession d'une aviation de combat. Le futur général d'aviation Goering a motivé ainsi l'incorporation de l'aviation dite sportive à la Reichswehr: Notre désir de participer activement au maintien de la paix dans le monde, et notre promesse de nous porter au secours de pays menacés d'invasion aérienne nécessiterait l'organisation d'une aviation militaire.

Un informateur dit que les autorités projettent d'établir 14 nouveaux aérodromes. Cet informateur a exprimé l'opinion que la mise sous l'autorité immédiate de la

Reichswehr ne modifiera pas profondément la valeur militaire de l'association sportive, qui, à ce point de vue, est fort bien équipée et instruite.

Le service militaire actif doublé en France

Paris, 12 (S. P. C.) — Le cabinet a souscrit aujourd'hui au projet que M. Flandin a formé de doubler la durée du service militaire actif, afin de parer à la diminution d'effectif qui résulterait de la dénatalité de la Grande guerre. M. Flandin expliquera son projet à la Chambre dès députés vendredi.

Les suivants de M. Herriot s'opposent au projet. Les socialistes du groupe Blum ont décidé d'entreprendre une campagne contre le doublement. Il est possible que M. Flandin soit obligé de poser la question de confiance.

Un nouveau cuirassé français de 35,000 tonnes

Aujourd'hui le ministre de la marine, M. François Piétri, présente à la Chambre un projet de loi pour la construction d'un cuirassé de 35,000 tonnes et de deux contre-torpilleurs. M. Piétri a déjà dit que la construction de ces trois navires est indispensable au maintien des avantages de puissance et de prestige que la marine française a sur la marine italienne. Le coût prévu du cuirassé s'élève à 47 millions de dollars.

L'Italie a mis en chantier deux cuirassés de la catégorie de celui que prévoit le projet Piétri.

Plusieurs journaux français expriment de la satisfaction au sujet du succès que le gouvernement britannique a remporté à la Chambre des Communes, hier, au sujet de l'expansion des forces armées de la Grande-Bretagne.

Carnet d'un grincheux

Si M. Bennett allait ne pas être élu pour l'élection qui s'en vient, combien de ministres préféreraient ne pas la faire! Il a fait leur travail, ils comptent maintenant dessus pour faire leur élection.

A l'en croire, M. Houde n'a pas le goût de la taxe, mais il veut avoir le pouvoir de l'impôt.

Olivia Dionne préférerait tenir \$10,000 dans sa main cette année qu'attendre dix-huit ans pour avoir le million de ses cinq jumelles.

A supposer que le R. P. Gillet voie la Patrie d'hier soir, il sera surpris de constater comme il ressemble au moine bouddhiste Tretch Lincoln.

La pluie de décorations a plu aux décorés plus qu'à ceux qui, voulant l'être, ne l'ont pas été. Les seuls que cela laisse indifférents, c'est ceux qui, n'attendant aucune décoration, n'en ont pas reçu.

Si M. Turck, remettant la Légion d'Honneur à M. le maire, l'avait embrassé sur les deux joues, M. le maire l'aurait tout de suite taxé... d'exagération. Le Grincheux

Cette brochure s'enlève

La brochure de la collection du "Devoir" — "Comment se fait le Devoir" — est sortie des presses samedi dernier; nous en avons commencé la livraison dès hier. Ceux qui l'ont demandée depuis une quinzaine reçoivent leurs exemplaires d'ici quelques heures.

Vingt et une signatures figurent dans cette brochure, qui groupe la plupart des articles parus dans l'édition de vingt-cinqième anniversaire du "Devoir" parue le 23 février dernier. Nous y avons ajouté quelques autres. Cela forme une étude d'ensemble, par tous nos rédacteurs et d'autres membres de notre personnel, de la façon dont se fait un journal du type du "Devoir". Il y a là une cinquantaine d'articles sur les différents services de notre journal, sur le journalisme, ses principaux aspects, etc. On l'a écrit ailleurs: "On a là en raccourci un manuel du journal moderne."

Au delà d'un tiers de l'édition est vendue. Ceux qui veulent se procurer la brochure n'ont donc pas de temps à perdre, car le tirage en est limité.

Imprimée sur papier mince, format dépliant, la brochure compte 180 pages de texte serré, soit la matière d'un volume de 325 pages au moins.

L'unité, par poste ou au comptoir, 25 sous; franco: la douzaine, \$2.50; le cent, \$18.00, port en plus. Adresser les commandes, avec remise, au Service de Librairie du "Devoir", C.P. 4520, Montréal.

(Suite à la page deux)

A Ottawa

(Suite de la 1ère page)

Gordon, a déclaré qu'il aurait des amendements à proposer.

Au cours du débat, un député conservateur, M. White, de London, a suggéré au gouvernement d'aller plus loin qu'il ne l'a fait. La journée et la semaine de huit heures sont bien imposées à certaines industries mais cela n'empêche pas un ouvrier de se faire embaucher par deux patrons, d'aller faire quelques heures supplémentaires pour un deuxième patron pendant huit heures pour un premier. Certains ouvriers: blanchisseurs, peintres en bâtiment, badigeonneurs, plâtriers, poseurs de papier-tenture, de prendre du travail à leur propre compte pendant la soirée. Le but de la loi qui est de procurer du travail au plus grand nombre possible de gens manquera donc son but.

Le ministre a dit qu'il prendrait cela en considération en préparant les amendements qu'il a en vue. Les députés travaillistes de l'extrême-gauche ont demandé que la nouvelle loi s'applique à tous les travailleurs manuels, notamment les employés d'hôtels et de restaurants, les employés de magasins. Des députés des Provinces Maritimes et le député indépendant de Colombie, M. Neill, voudraient par contre que la limitation des heures de travail ne s'applique pas aux pêcheurs, non plus qu'aux employés des entreprises de mise en conserve du poisson. M. Peter Veniot, député de Gloucester, N.-B., considère que la journée de huit heures signifiera la ruine de l'industrie de la pêche.

Le ministre a répondu qu'il sera loisible au gouvernement de ne pas appliquer la loi nouvelle à l'industrie de la pêche et aussi à d'autres industries, soit à cause de leur caractère saisonnier, soit pour d'autres raisons. Il peut arriver que la limitation des heures de travail cause un tort considérable à une industrie et soit par conséquent préjudiciable aux employés eux-mêmes. L'un des amendements à venir aura précisément pour effet de couvrir ces cas, en laissant toute discrétion au gouvernement.

Quant à imposer la limitation des heures de travail à un plus grand nombre d'entreprises que celles qui sont prévues dans le projet de loi, M. Gordon n'en voit pas la nécessité pour le moment. Qui trop embrasse, mal étreint.

Un autre amendement que le ministre doit soumettre au comité aura pour effet d'accorder un délai de trois mois, après que la loi aura été sanctionnée, aux industries affectées, de façon à ce qu'elles puissent se préparer au changement.

Le leader libéral, M. Mackenzie King, a suggéré que le gouvernement profite de ce délai pour demander l'avis de la Cour suprême quant à la constitutionnalité de la nouvelle loi. M. Gordon s'y est refusé. Il serait illogique de la part du gouvernement, dit-il, de faire voter une loi et de mettre lui-même en doute sa validité. Une fois la loi votée et mise en vigueur, si quelqu'un la considère inconstitutionnelle, il lui sera loisible de demander l'avis des tribunaux.

Avis de décès

DESROSIERS, Adrien — A Montréal, le 12 mars 1935, l'âme de 67 ans. Enterré jeudi, à l'église des Sœurs-Muettes, à huit heures, rue Sherbrooke, à sept heures quarante-cinq.

NECROLOGIE

RIBAUD — A Montréal, le 5, à 66 ans. Sœur de Bibeau.

BOUCHER — A Montréal, le 11, Mme Paul Boucher, née de 67 ans. Enterrée jeudi, à l'église des Sœurs-Muettes, à huit heures, rue Sherbrooke, à sept heures quarante-cinq.

REBENT — A Montréal, le 10, à 77 ans. Pierre Ovide Rebent, époux de Céline Gendreau.

HURTEAU — A Montréal, le 10, à 52 ans. Mme Victor Brunet, née Imida Paré.

GOREBIL — A Montréal, le 9, à 29 ans. Gilberte Seers, épouse d'Ernest Corbelle.

DION — A Montréal, le 9, à 79 ans. Mme veuve Louis Dion, née Marguerite Martin.

GEORGE, Dupuis — A Montréal, le 9, à 51 ans. Georges Dupuis.

DUPUIS — A Verdun, le 9, à 33 ans. Gilles, époux d'Aldé Dupuis et de Lucienne Vallet.

HERNAULT — A Montréal, le 9, à 33 ans. Jean Hénault, époux de Rosamonde Baillargeon.

HURTEAU — A Montréal, le 9, à 21 ans. Rose-Aimée, épouse de Bernard Hénault et d'Emile Bourgeois.

BOULE — A Montréal, le 9, à 49 ans. Mme Orla Boule, née Clémentine Pilon.

LACASSE — A Montréal, le 11, à 25 ans. Lucienne Lavalée, épouse de William Lagacé.

LAMALICE — A Montréal, le 9, Mme veuve Françoise Lamallice.

LAPIERRE — A St-Julienne, le 9, à 82 ans. Orla Lapierre, épouse de Virginie Martel.

LARIVIERE — A Berthierville, le 9, à 84 ans. Edouard Larivière, époux d'Helène Dumas.

LAURENCE — A Montréal, le 9, à 41 ans. Raymond Laurence.

LAVOIE — A Verdun, le 9, Jean-Marie Lavoie.

LEBLANC — A Montréal, le 9, à 86 ans. Née Laure.

LEBLANC — A St-Anicet, le 9, à 86 ans. Mme Jean-Baptiste Leblanc, née Louis O. Leduc.

LEBECQ — A Montréal, le 10, à 71 ans. Marie-Louise Lebecq, épouse d'O. Leduc.

LEBECQ — A Cartierville, le 10, à 71 ans. Marie-Louise Lebecq, épouse d'O. Leduc.

LEBECQ — A Montréal, le 10, à 23 ans. Gilbert Leonard, fils d'Edwige Leonard.

LORTIE — A Montréal, le 11, à 73 ans. Marie Lortie.

MAJOR — A Montréal, le 9, à 6 ans. Pierre, enfant d'Edouard Major et de Rose-Alma Lortie.

MOTIV — A Montréal, le 10, à 82 ans. Mme veuve Joseph Motiv, née Adèle Lortie.

QUEBLETTE — A St-Benoit, le 9, à 83 ans. Orla Portier, épouse de feu Alfred Ouellette.

PARIS — A Montréal, le 10, à 50 ans. Joseph Paris, époux de Regina Jones.

PETIT — A Montréal, le 9, à 26 ans. Philias, fils de Ferdinand Petit.

RENAUD — A St-Rose de Laval, le 10, à 75 ans. Mme veuve Aphonse Renaud, épouse de Renaud.

TOURANGEAU — A Montréal, le 9, à 64 ans. Rodolphe Tourangeau, époux de Renaud Tremblay.

TURCOOT — A St-Charles, le 10, à 91 ans. Mme Calixte Turcot, née Marie Hébert.

Les crédits votés

A l'ajournement de onze heures, hier soir, le comité des subsides avait voté à quatre ministères, le secrétaire d'Etat, l'Intérieur, les Pêcheries et la Défense nationale, des crédits se totalisant à plus de \$4,000,000.

Tout le budget des dépenses des pêcheries et du secrétariat est voté. Il ne reste que quelques crédits de l'Intérieur qui sont en suspens.

Au cours du débat, le ministre de l'Intérieur, M. Murphy, a promis à M. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata, que le gouvernement fera bientôt poser une plaque commémorative sur l'ancienne maison de sir John-A. MacDonald, à la Rivière-du-Loup.

Un arsenal de \$200,000

Le ministre de la Défense nationale, M. Stirling, a donné des explications sur les dépenses faites au cours du présent exercice pour des arsenaux et autres constructions militaires. Une somme de \$2,530,000 avait été votée à son ministère qui n'emploiera cependant qu'une partie, \$1,495,094. Dans la seule ville de Calgary, on dépensera \$695,473 pour des constructions militaires. A Montréal, un arsenal pour les Royal Canadian Hussars est en voie de construction. Cette construction coûtera \$200,000. Les honoraires des architectes, MM. Ross et MacDonald, sont de \$10,000.

Les camps de chômeurs

Le même ministre a dit que 21,597 chômeurs célibataires se trouvent actuellement dans les camps qui ont été établis à leur intention. C'est le camp de Valcartier, dans la province de Québec, qui a la population la plus nombreuse, 1,976 chômeurs.

La loi des secours

En réponse à une interpellation, le ministre du travail, M. Gordon, a annoncé qu'il soumettra sous peu de jours son programme de secours aux chômeurs nécessaires pour le prochain exercice, celui qui commencera le 1er avril.

Le plan Vautrin

Le gouvernement fédéral est bien déterminé à ne pas aider financièrement le gouvernement provincial de Québec pour la mise à exécution du plan Vautrin.

Le ministre du travail, M. Gordon, a déclaré une fois de plus, en réponse à une interpellation de M. Charles Marcell, député de Bonaventure.

Il est désirable, dit M. Gordon, que chaque province adopte un plan de colonisation dans son propre territoire. Mais cela concerne les provinces, qui sont propriétaires des terres. Le gouvernement fédéral a proposé le plan dit Gordon, non pas comme plan de colonisation mais comme plan de secours aux chômeurs. Ce plan n'a pas reçu tout l'encouragement attendu de la part des provinces et des municipalités.

Le gouvernement fédéral en viendra peut-être à aider financièrement les provinces dans leurs projets de colonisation. Pour le moment, il ne considère pas opportun de contribuer financièrement à la mise à exécution du plan Vautrin ou d'autres plans du même genre.

Emile BENOIST

Le communisme en Russie

"LA PERSONNALITE HUMAINE A ETE COMPLETEMENT ANEANTIE"

Québec, 12. — A la séance d'ouverture de la semaine anticomuniste, tenue à Québec par l'Ecole sociale populaire, sous le patronage de M. le curé Eugène Carrier, V.F., M. Edras Minville, président de l'Action nationale et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales à Montréal, a parlé de l'expérience communiste en Russie. Il a envisagé le problème sous son angle simplement humain plus encore que sous son angle économique, établissant en principe que l'homme n'est pas ordonné à la production mais que c'est la production qui est ordonnée à l'homme.

Le conférencier ne nie pas que, au point de vue économique, la Russie soviétique soit à réaliser quelque chose de très vaste. Mais, M. Minville prouve qu'un régime de liberté même modérée aurait produit d'aussi bons résultats au point de vue strictement économique; quant à la personnalité humaine, elle a été complètement anéantie avec tous ses droits. L'homme est devenu une bête de somme qu'on rationne et qu'on fait travailler au bout du fouet.

Mort de M. E.-L. Desjardins

Québec, 12. — M. Elzéar-Louis Desjardins, ancien surintendant du C.N.R. au bureau de Lévis, est décédé au Château Saint-Louis, où il avait ses appartements.

Le défunt, âgé de 76 ans et 8 mois, était natif de Saint-Jean-Port-Joli. Il fut pendant plus de 51 ans à l'emploi de la compagnie des chemins de fer nationaux et était à sa retraite depuis sept ans. Il était malade depuis une couple d'années. Lui survivent sa femme, née LePage (Clara), un gendre et une fille, M. et Mme C.-E. Allyn, et trois petits-enfants.

Le centenaire de Plessisville

Québec, 12. (C.P.). — Plessisville célébrera, au mois d'août prochain le premier centenaire de sa fondation. Un comité a été formé afin d'organiser des manifestations populaires à cette occasion.

Au conseil municipal

La "Quebec Paving" — Les soins médicaux aux chômeurs — Les secours directs — La carte d'identité, etc. — Ajournement à vendredi matin

A l'article des interpellations hier à la séance du conseil municipal, M. l'échevin Raynault a demandé s'il est vrai, comme le veut un rumeur, que la poursuite contre la Quebec Paving a été arrangée. M. Savignac a répondu qu'il ne le savait pas. M. Raynault a demandé si la ville va s'occuper de cette affaire, le président a répondu: nos avocats s'en occupent. L'échevin de Préfontaine est revenu à la charge et a demandé s'il est vrai que le greffier de la ville, assigné en Cour, n'a pas comparu. M. Savignac a répondu qu'il n'est pas au courant de toutes les allées et venues des fonctionnaires.

M. Raynault a demandé enfin si le comité exécutif est au courant que la M.L.H. & P. lancera prochainement une émission d'obligations au montant de \$150,000,000 et si le comité a l'intention de mettre le public en garde. M. Dupuis a répondu que cela ne regarde pas la ville. M. Raynault a ajouté: On viendra après cela se plaindre que la compagnie appartient à tout le monde.

M. l'échevin Goyette a demandé s'il est vrai que la Commission du chômage a engagé des avocats pour ses causes devant le recorder, et pourquoi les avocats de la ville ne feraient pas l'affaire.

M. Savignac a répondu qu'il n'avait pas entendu parler de cela. Le conseil a adopté plusieurs motions. L'une d'elles prie le comité exécutif d'étudier l'opportunité de fournir aux chômeurs nécessaires les soins médicaux dont ils ont besoin.

Les secours directs

Lorsque cette motion a été présentée M. l'échevin Leduc a souligné la question de la juridiction ou matière de secours direct. Il a cité des arrêtés ministériels fédéraux de 1921 et 1922, des déclarations de M. King, Heenan, Bennett et Taschereau à ce sujet; la note générale de ces citations était que le problème des secours relève d'abord des municipalités, puis des provinces et enfin du pouvoir fédéral, si c'est nécessaire.

M. Leduc a dit qu'il faudrait que le conseil ait sur cette question l'avis d'avocats compétents en droit constitutionnel. Nous voulons que les gouvernements nous soulagent de ce fardeau des secours, a-t-il ajouté, mais nous n'y arriverons que si nous avons au préalable étudié la question pour pouvoir, en connaissance de cause, dire pourquoi nous soutenons cette opinion.

M. Bray a dit qu'il est temps de régler cette question des secours médicaux; il a remis hier même au président de l'exécutif des comptes de médicaments pour les chômeurs; cela se multiplie, ce n'est plus un service que nous rendons, dit-il, mais ça devient une charge pour les échevins. \$60, ce mois-ci, ça devient exorbitant avec les salaires que nous gagnons, et les tombolas, les parties de cartes, les mariages, les décès, les enterrements de vic de garçons.

M. Raynault dit qu'il attendait pour parler de la question la réponse de l'exécutif à une demande des médecins de l'Est. Il serait bon que nous soyons renseignés sur nos affaires. Quant au chômage, nous ne savons pas ce qui se passe; il demande au comité exécutif de lui procurer le rapport des dépenses des trois derniers mois.

M. Goyette: On engage des avocats afin de mettre les gens en prison, on pourrait peut-être payer les soins médicaux.

Les maires de l'Ouest

M. Houde entre à ce moment avec plusieurs maires de villes de l'Ouest, il les présente à M. DesRoches qui occupe le fauteuil, puis M. Houde prend le fauteuil, puis la séance se continue, en présence de ses visiteurs. M. Houde dit que s'il n'a pas hâte le règlement de cette question des soins médicaux, c'est qu'il prévoit le jour où il y aura pour tout le pays un système uniforme. "Nous ne pouvons pas admettre qu'on dépense beaucoup plus dans l'Ontario que chez nous pour les chômeurs, mais si nous pouvons passer les secours directs aux gouvernements, il y aura un système uniforme", dit-il.

Le budget

M. Layton a présenté une motion à l'effet que le budget soit étudié en comité général du conseil. M. Trépanier dit que l'on devrait ouvrir la porte le plus possible aux associations qui ont des suggestions à faire.

L'économie

M. Savignac déclare que l'exécutif ne désire rien tant que d'être aidé par les autres échevins. Il a même demandé aux échevins de suggérer des économies. Mais l'économie n'est pas l'avarice, ni une économie qui traiterait l'intérêt de la cité. Il est faux que l'on gaspille à l'hôtel de ville; devons-nous renvoyer nos chimistes qui vérifient les matériaux, congédier nos ingénieurs? Nous voulons être éclairés par les corps publics, mais garder notre autonomie. Nous pourrions demander aux associations des suggestions, mais nous ne voulons pas compromettre l'avenir de la métropole. Montréal ne mérite pas la campagne de presse qui se fait actuellement contre les échevins.

M. Schubert dit aussi qu'il y a une limite à l'économie; qu'il faudra, en étudiant les crédits, considérer ce qui se dépense pour les mêmes fins dans les autres grandes villes; il veut bien que l'on dépense un peu moins ici, mais pas 60 ou 70 pour cent de moins. Les choses progressent et les gens ne seraient pas satisfaits aujourd'hui du service d'hygiène d'il y a dix ans.

M. Bray proteste contre la campagne que se fait sur le dos des échevins. On n'a pas besoin, dit-il,

des conseils des gens qui ont remis à Ville Modèle leurs terrains avec un chèque de \$110,000 pour les taxes, et s'en sont débarrassés en mettant cette ville en banqueroute. Celui-là c'est le propriétaire du Star et c'est lui qui nous critique. M. Bray dit que chaque sou du budget est administré par des fonctionnaires qui sont indépendants du conseil. L'échevin de Saint-Henri a terminé en adressant des félicitations au maire pour sa nouvelle décoration et aussi pour son travail, pour la manière avec laquelle il a piloté le bill à Québec.

Félicitations à M. Houde

MM. Leduc et Raynault ont aussi félicité M. Houde. M. Raynault a dit qu'au sujet de l'attitude du maire à Québec il aurait des réserves à faire, mais il lui rend le témoignage pour son esprit de travail "même s'il ne travaille pas toujours à mon goût". Il termine en souhaitant que les échevins se réunissent pour fêter le maire à l'occasion de son nouveau titre.

Délai pour le budget

M. Pharrand a suggéré ensuite que la ville demande à la Législature d'étendre les délais pour l'adoption du budget, vu que le travail est un peu en retard cette année. M. Houde a dit que ce serait peut-être utile; il faudra demander du délai pour la présentation du budget; il ne pourra pas être soumis le 15 mai, comme le comporte la charte, et il faudra peut-être aussi étendre le délai pour le vote du budget, fixé au 15 avril.

La carte d'identité

M. Goyette a imposé l'ajournement de la motion suivante de M. Riel:

"Que le comité exécutif soit prié de convoquer les fonctionnaires du département de la carte d'identité à un caucus des échevins, afin de discuter des mesures à prendre pour améliorer la situation en ce qui concerne l'émission de cette carte aux chômeurs."

Le rôle d'évaluation

Le conseil a rejeté la motion qui était sur l'ordre du jour, à l'effet de prolonger pour 1935-1937 le rôle d'évaluation de 1935. Le maire a exprimé la crainte d'une baisse d'évaluation si on ne demande pas à la Législature de suspendre les formalités de révision de l'évaluation. Il craint même que des spécialistes entreprennent à commission des procédures pour faire réduire les évaluations; et, récemment, la plupart des causes de cette nature ont été perdues par la ville devant le recorder.

M. Biggar a signalé le fait qu'avec une telle clause dans la charte, la ville ne pourrait même pas procéder à un remaniement de son évaluation. On a aussi fait remarquer que cela s'étendait jusqu'à deux ans; M. Houde a répondu qu'il ne savait pas que la clause allait aussi loin. Enfin, M. Savignac a dit qu'on avait parlé aussi de demander à la Législature de passer une loi analogue pour toute la province. M. Houde a dit qu'en effet, ce serait mieux, et la motion a été rejetée.

Mgr Chartier au "Vestiaire des pauvres"

M. Georges Chartier, vicaire général du diocèse, a visité le "vestiaire des pauvres", à l'Hospice St-Antoine, et a bûni la table des chômeurs. Il a félicité les sans-travail de leur excellente tenue et leur a demandé d'avoir confiance en la Providence qui ne peut les abandonner.

M. Chartier fut reçu par la R. M. Saint-Louis de Gonzague, provinciale de Ville-Marie, par la R. S. Choquette, supérieure de l'Hospice, et par la R. S. Sainte-Madeleine, directrice.

Pour Mgr Julien

UN TOUCHANT SOUVENIR

Le R. P. Henri Gauthier, des Peres Blancs de Montréal, vient de recevoir de Mgr Allard, ancien supérieur du séminaire de Valleyfield, un précieux souvenir, qui sera transmis à Mgr Oscar Julien, le nouveau vicaire apostolique de Nyassaland.

S. E. le cardinal Rouleau, qui fut, comme l'on sait, évêque de Valleyfield, avait confié à Mgr Allard une croix pectorale destinée au premier évêque de Valleyfield qui serait élevé à l'épiscopat.

Mgr Julien, évêque missionnaire, héritera de cette croix.

A Verdun

Le conseil municipal de Verdun a adopté hier soir une "expression d'opinion" à l'effet que la clause du bill actuellement devant la Législature et qui concerne l'imposition d'une taxe spéciale sur les chaînes de magasins devrait être enlevée de ce bill lorsque la Législature l'étudiera demain. Le vote sur cette motion a été de 4 contre 4 et le maire Lorrain a donné le vote décisif contre cette taxe qui avait été insérée dans le bill il y a quelques semaines sur un vote majoritaire du conseil. C'est à la suite d'une requête de la part d'employés de chaînes de magasins de Verdun que cette taxe a été abandonnée.

Docteurs. Consultez !!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électrologie médicale
—Gallos & Cie—
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge
Lampes spéciales pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boultte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL H.A. 2357

Notes maritimes

Vers Montréal

Les brise-glaces du gouvernement le Mikula et le Saurer avancent tranquillement vers Montréal, ouvrant un chenal à la navigation. Aujourd'hui, le Mikula a un peu dépassé Louiseville. Il est suivi d'assez près par le Saurer qui élargit le chemin tracé. On espère que les brise-glaces atteindront Montréal, à la fin de la semaine prochaine le plus tard.

L'exportation des pommes est close

Les cargos et paquebots qui quittaient les ports de St-Jean et de Halifax ces jours-ci n'emportent plus vers les ports d'Europe, comme les semaines précédentes, des centaines et des milliers de caisses et de barils de pommes canadiennes. Ces exportations saisonnières sont finies. Le total des exportations de pommes a été un peu moins considérable cette année que l'an dernier.

Le "Britain" au Cap

En croisière autour du monde, l'Empress of Britain, du Pacifique Canadien, est entré dans le port du Cap, en Afrique du Sud, pour quelques heures. Des groupes de passagers font des excursions en pays africain.

Le lord-maire de Dublin

Alfred Byrne, lord-maire de Dublin, débarque aujourd'hui du paquebot Olympic, à New-York. Il prendra part samedi et dimanche à la célébration de la fête de saint Patrice.

Réductions sur les chemins de fer de France

Le Service des voyages du Devoir apprend qu'à l'occasion des fêtes de juin et de juillet, à Paris, les chemins de fer de France consentent des réductions de 60 pour 100 sur tout passage des points d'entrée en France vers Paris, et de 40 pour 100 sur tout passage de Paris à un point de sortie. Ces réductions ne s'appliquent qu'aux personnes qui achètent leurs billets en dehors de la France et qui font un séjour d'au moins six jours à Paris. Il est à noter que les voyageurs doivent acheter ces billets avant le 30 juin. Les billets sont valables pour juin et juillet. On peut se procurer des billets comportant ces réductions au Service des voyages du Devoir.

Bulletin météorologique

Toronto, 12. (S.P.C.) — Hier il a fait généralement beau dans la Prairie, il a neigé dans l'Est, sauf en Nouvelle-Ecosse, où il a plu. Aujourd'hui, la température est en baisse dans le nord-ouest. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

hassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vent de l'ouest, beau, assez froid;

bassin du bas St-Laurent: vif vent du nord-ouest, mise au beau, froid;

nord-ouest et lac St-Jean: beau et froid;

rive nord, golfe et baie de Chaleur: vif vent du nord, tempêtes de neige à certains endroits, puis mise au beau et abaissement de la température.

Orthographe et grammaire

Voulez-vous revoir plusieurs règles de grammaire et améliorer votre orthographe tout en vous amusant? Vous n'avez qu'à jouer à l'Or-Vo comme le font déjà des milliers de personnes.

L'orthographe des mots qui ne sont pas usuels s'obtient facilement. En jouant sérieusement à l'Or-Vo, si l'on n'est pas sûr de l'orthographe d'un mot, on consulte évidemment un dictionnaire avant de le déposer sur la table.

De plus les points d'honneur qui viennent s'ajouter à la valeur même du mot nous poussent à l'allonger le plus possible: soit en le mettant au pluriel ou au féminin, s'il s'agit d'un nom, d'un adjectif ou d'un participe, soit en changeant le mode et le temps, s'il s'agit d'un verbe. D'où l'on voit que plusieurs règles de grammaire sont souvent discutées lorsqu'on joue à l'Or-Vo.

50 cts l'unité, \$4.00 la douzaine. En vente au Service de Librairie du DEVOIR, 430, rue Notre-Dame.

"Nos disciplines classiques"

UN DEUXIEME TIRAGE

Grâce à l'obligeance de Mgr Roy, le "Devoir" a eu ces jours-ci le plaisir de publier dans sa collection du "Document", sous couverture en papier fort et dans un format très commode, le texte de l'importante causerie prononcée le samedi 26 janvier, au "Cercle Universitaire", par le distingué recteur de l'Université Laval.

Le succès a été tel que le premier tirage est épuisé et qu'il a fallu réimprimer.

Le deuxième tirage est prêt. On peut faire les commandes immédiatement.

Cette brochure de 16 pages se vend 5 sous l'exemplaire et 50 sous la douzaine franco: au cent \$3.50, plus 25 sous pour les frais de port.

Paiement d'avance. Adresser les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Pour la GORGE
Pour les BRONCHES
pour les
VOIES RESPIRATOIRES
LES
PASTILLES VALDA
SONT SANS ÉGALES

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA

Admet Général pour le Canada:
J. Alfred OUMET
84, St-Paul Est, Montréal.

Avis légaux

Province de Québec,
District de Montréal,
B-139282

Cour Supérieure

S. GODIN, Jr. Demandeur
vs
JOSEPH-ALBERT LAPORTE, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai d'un mois.

C.-E. SAUVE, D.P.C.S.
Montréal, le 11 mars 1935.

Province de Québec, District de Montréal, No 136714, Cour Supérieure. Dame Esthél Caron, demanderesse, vs Ambroise Vitalis, défendeur. Le 21e jour de mars 1935 à dix heures de l'après-midi au domicile dudit défendeur, au No 523 rue Terrebonne en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Lucien Coutu, H.C.S. Montréal, 12 mars 1935.

Avis

Aux obligataires de Laurentian Water & Power Company

Une assemblée des obligataires de Laurentian Water & Power Company sera tenue à la chambre No 101 au No 268 de la rue St-Jacques ouest, Montréal, le 29ème jour de mars, 1935, à deux heures de l'après-midi, pour les fins suivantes:

1. Modifier les actes de fiducie de manière à ce que les obligataires à une assemblée par une résolution adoptée par les obligataires détenant la majorité absolue en valeur de toutes les obligations en cours, aient les pouvoirs suivants:

a) Autoriser le fiduciaire en exercice à vendre les biens gagés en faveur des obligataires, de gré à gré, ou à en disposer d'une autre manière, aux termes et conditions et pour les considérations qu'il jugerait à propos, et notamment pour des obligations, actions ou valeurs d'une autre compagnie existante ou à être organisée, ou en procédant par voie de réorganisation, fusion, amalgamation, ou par échange ou conversion des obligations actuelles, ou autrement.

b) Déterminer quelle proportion du prix et des considérations de telles vente ou disposition desdits biens, sera attribuée aux obligataires de la première émission d'une part, et à ceux de la deuxième émission d'autre part.

c) En tout temps, quand ils le jugeront à propos, remplacer le fiduciaire en office par un autre fiduciaire.

2. Exercer aucun des pouvoirs ci-dessus, s'il y a

— CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 13 mars 1935.
Quatre-temps: JEUNE, De la Pénitence.
Lever du soleil, 6 h. 17.
Coucher du soleil, 6 h. 33.
Coucher de la lune, 3 h. 11.

Nouvelle lune, le 4, à 9 h. 46 m. du soir.
Premier quart, le 11, à 7 h. 36 m. du soir.
Pleine lune, le 20, à 3 h. 37 m. du matin.
Dernier quart, le 27, à 3 h. 37 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU, AÏSÉ, FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 25.
Minimum aujourd'hui 21.
Même date l'an dernier 28.
Même date l'an dernier 10.
BAROMETRE 10 h. a.m. 29.51. 11 h. a.m.
29.52. Midi: 29.55.
(Chiffres fournis par la Maison L.-B. de
Mété, 1010 Saint-Denis, Montréal).

Le bill de Saint-Lambert

L'expropriation du service de la "Montreal Light"
— Une taxe annuelle de \$2,000 sur chaque succursale de banque et de \$200 sur tout restaurant, hôtel, etc.

Québec, 12 (D.N.C.). — Le bill pour amender la charte de la Cité de Saint-Lambert, a été distribué ce matin.

Il contient plusieurs clauses intéressantes, dont les suivantes:

Le Conseil peut exproprier le service d'éclairage électrique et ses accessoires, qui fonctionnent actuellement dans la cité et qui appartiennent à la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, en se conformant aux dispositions de la loi des cités et villes se rattachant aux expropriations, et il peut continuer l'exploitation de ce service, ou en établir et en exploiter un autre, et ou, un service d'approvisionnement de gaz dans les limites de la cité de Saint-Lambert et ses environs.

Le Conseil est autorisé à établir, acquérir et exploiter des services de transport par tramway ou autobus entre la cité de Saint-Lambert et la cité de Montréal, et il peut accorder les privilèges conférant le droit exclusif d'exploiter un tel service de transport.

Les biens immobiliers comprendront aussi tous les tuyaux, poteaux, fils, rails, dormants, remblais, ballasts, tunnels, canaux et autres constructions et appareils de toute nature employés pour la production ou la distribution, à l'usage du public, de la force motrice, de l'éclairage, du chauffage, de l'eau, de l'électricité, ou pour fins de traction, construits ou placés sur les bâtiments, les chemins publics, au-dessus ou au-dessous d'iceux, ou ailleurs dans les limites de la cité, ou la transmission ou la réception du télégraphe, du téléphone, des messages pneumatiques.

En plus, la cité veut imposer une taxe annuelle de \$2,000 sur toute et chaque succursale de banque faisant affaires dans les limites de la cité. Celle-ci veut aussi prélever une taxe annuelle de \$200 sur tout restaurant, hôtel, taverna, auberge, café, cafeteria, hôtellerie, club, cercle, salle à dîner, buffet, comptoir, véhicule sur lequel on vend du "pop corn", des patates frites, etc., sur tout endroit où la nourriture ou les brevets sont manufacturés, emballés, cuits, emmagasinés, déposé, transportés, gardés, offerts en vente, vendus, livrés ou donnés pour consommation sur place ou ailleurs, non autrement imposables en vertu des règlements de la cité et mis en vente dans les limites de la cité.

Les décès par la grippe

Rien d'anormal — La pneumonie — Précautions à prendre

M. le docteur Boucher, directeur du service municipal de santé, a déclaré ce matin que malgré une légère augmentation saisonnière dans le nombre des décès causés par la grippe au cours des deux dernières semaines, il n'y a pas lieu de craindre l'imminence d'une épidémie, car cela n'est pas anormal.

Ces décès ont été pour les deux dernières semaines de 11 et 12 respectivement et ceux qui sont dus à la pneumonie, la plus fréquente complication de l'influenza ou grippe, ont été au nombre de 16 et 17. Ces chiffres sont tout à fait normaux.

En vertu des règlements provinciaux ou municipaux, les cas de "grippe" ou d'influenza ne sont pas rapportés et ce n'est que sur les décès que le service municipal de santé a des renseignements, parce que la cause du décès doit être spécifiée pour l'obtention du permis de sépulture. Le service de santé conseille cependant de prendre toutes les précautions contre la contagion et de combattre ces dispositions, dès le début.

Quatre cas à régler

Ottawa, 12. — Le secrétaire d'Etat, M. Cahan, a annoncé qu'il n'y a plus que quatre cas de réparations de guerre accordées à des civils canadiens qui n'ont pas été réglés. Le total des réparations dans les quatre cas est de \$8,057. Les règlements n'ont pas été faits parce que les bénéficiaires sont introuvables.

Hitler et Simon

Berlin, 12 (S.P.A.). — On pense que le Reichsführer réinvitera le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la Grande-Bretagne, sir John Simon, à conférer à Berlin (hier une dépêche annonçait que la réinvitation avait été faite).

La succession Joseph-A. Massue

Un bill adopté à Québec pour modifier les clauses testamentaires

Québec, 12 (D.N.C.). — Le comité des bills publics, présidé par M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a adopté ce matin deux bills.

Le premier bill amenderait la loi relative à la succession Joseph-Aimé Massue, seigneur de Saint-Aimé. La succession Massue, qui valait \$467,000 en 1930-31, se trouve dévaluée par suite de la crise de l'immobilier à \$384,000. L'hypothèque qui grevait les propriétés et qui était de \$169,000 en 1910 est réduite à \$129,000 à l'heure actuelle.

La succession a continué à payer l'usufruit à quatre héritiers. — Les biens iront aux enfants de ces derniers, ces enfants sont au nombre de six, — malgré la diminution des revenus. Mais comme les revenus ont diminué largement et que la succession doit en taxes \$57,800, l'exécuteur testamentaire demande la modification des clauses testamentaires pour pouvoir emprunter et faire face à la situation.

Celle-ci est excellente du point de vue financier, mais on veut la maintenir excellente.

Me Alphonse Décarie représentait l'exécuteur testamentaire, Me Léon-Mercier Gouin, au nom de cinq des six héritiers des biens mobiliers, a déclaré que ses clients approuvaient entièrement le bill.

Le bill Chouinard

Le comité a ensuite adopté un bill de Me Alexandre Chouinard, député de Gaspé, quant à l'examen des débiteurs après jugement.

M. Chouinard a déclaré qu'il présentait ce bill à la demande de M. Ernest Lapointe.

M. Duplessis. — Est-ce une réforme demandée dans les rangs du parti?

M. Taschereau. — Si ça vient de M. Lapointe, ça doit être bon.

M. Duplessis. — C'est aussi mon idée, du moment que ça vient dans les rangs du parti.

M. Taschereau. — C'est comme les réformes de M. Guertin.

Les membres du comité s'amusent, puis M. Chouinard expose le but de son bill. Actuellement, quand un créancier obtient jugement contre son débiteur et qu'il veut interroger celui-ci sur ses biens, il ne peut le faire que dans le district où le jugement a été rendu.

Il arrive, par exemple, que si le débiteur reste à Gaspé et que le jugement a été rendu à Montréal, le créancier, avant d'interroger le débiteur, doit lui envoyer l'argent pour le faire venir à Montréal, pour le questionner. Désormais, le créancier pourra aller interroger le débiteur, après jugement, à l'endroit où le débiteur a sa résidence.

Le jardin botanique de Montréal

Le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal, a invité, au cours d'une conférence qu'il vient de prononcer sous le patronage de la Société provinciale pour la protection des oiseaux, tous ceux qui aiment la nature, toutes les sociétés de protection et de bienfaisance et tous ceux qui ont à cœur la beauté des villes et le culte des fleurs et des plantes, à réclamer l'achèvement du jardin botanique de Montréal.

La conférence du directeur de l'Institut était illustrée de projections des grands jardins botaniques mondiaux: Berlin, New-York, etc. Les photos étaient en couleurs et plusieurs avaient été prises par le Frère Marie-Victorin lui-même.

Le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal, a invité, au cours d'une conférence qu'il vient de prononcer sous le patronage de la Société provinciale pour la protection des oiseaux, tous ceux qui aiment la nature, toutes les sociétés de protection et de bienfaisance et tous ceux qui ont à cœur la beauté des villes et le culte des fleurs et des plantes, à réclamer l'achèvement du jardin botanique de Montréal.

La conférence du directeur de l'Institut était illustrée de projections des grands jardins botaniques mondiaux: Berlin, New-York, etc. Les photos étaient en couleurs et plusieurs avaient été prises par le Frère Marie-Victorin lui-même.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Le Sénat a rejeté 50 mesures

Ottawa, 12. — Un dossier qui a été déposé à la Chambre des Communes indique que de 1921 à 1934, les deux années inclusivement, le Sénat a rejeté exactement cinquante mesures législatives qui avaient été votées par la Chambre Basse.

Georges Goyau et le Canada français

Le grand écrivain catholique raconte dans un nouveau livre la vie de Mère Marie de la Passion, fondatrice des Religieuses franciscaines missionnaires de Marie, et l'établissement de cette communauté au Canada

Paris, 12 (P. C.-Havas). — M. Georges Goyau, de l'Académie française, le grand écrivain catholique à qui nous devons "Les origines religieuses du Canada", publiera très prochainement un nouveau livre sur le Canada français. Cette fois, l'académicien racontera la vie de la R. M. Marie-de-la-Passion, fondatrice de l'Institut des Franciscaines missionnaires, qui, en 1892, chargeait la R. M. Marie-de-Sainte-Véronique de fonder au Canada une filiale de l'Institut. M. Goyau raconte les débuts de l'Institut des Franciscaines missionnaires au Canada.

Les Franciscaines missionnaires s'établirent d'abord à la Baie St-Paul, Québec. Au bout de cinq semaines, les religieuses obtinrent de l'évêque de Chicoutimi, alors Mgr Bégin (plus tard cardinal-archevêque de Québec) la permission de transporter leur cloître à Québec.

Dans la capitale de la province de Québec, les Franciscaines missionnaires s'installent à la Haute-Ville. Leur sanctuaire devait devenir, quelque temps plus tard, le centre de l'Adoration perpétuelle pour tout le diocèse de Québec. Avec la fondation du noviciat canadien, les vocations missionnaires canadiennes naissent comme par enchantement. Dès les premières années du 20ème siècle, ces vocations essaiment aux Etats-Unis, en Afrique, en Chine. En 1897, les Franciscaines missionnaires de Québec sont appelées au Manitoba par Mgr Langevin pour y fonder une école et un orphelinat. Les Missionnaires franciscaines pénètrent ensuite vers le Nord-Ouest, chez les Indiens.

Dans un autre chapitre de son prochain livre, M. Goyau montre les raisons qui justifient les préparatifs de la cause de béatification de la fondatrice des Franciscaines missionnaires, nouvelle sainte Thérèse d'Avila. L'Institut fondé par la R. M. Marie-de-la-Passion devait compter 7,000 membres, à peine 50 ans après sa fondation.

Reimpression

Dans une interview accordée à l'agence Havas, M. Georges Goyau a annoncé la réimpression de son livre sur les "origines religieuses du Canada". Grâce au retentissement des fêtes commémoratives de Jacques Cartier, dit-il, on vient de réimprimer mon livre sur "Les origines religieuses du Canada". J'en suis d'autant plus heureux qu'aucun sujet ne me tient plus à cœur que cette préhistoire chrétienne de la Nouvelle-France.

Les escaliers extérieurs

prohibés à Joliette

Québec, 12 (C.P.). — A l'exemple de Saint-Hyacinthe, la ville de Joliette a présenté une clause dans son bill qui prohibe la construction des escaliers extérieurs.

Le comité des bills privés a adopté la clause ce matin.

Le "Conte di Savoia"

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

New-York, 12. — Le paquebot italien Conte di Savoia rentrera au port de New-York jeudi avec 1080 passagers. Il arrivera d'une croisière de 29 jours en Méditerranée.

Le Conte di Savoia

Prochaine visite de M. Bordeaux

Le romancier renommé viendrait faire un séjour prolongé parmi nous, en octobre — Une lettre au relieur Louis Forest

Il semble qu'il n'y ait nulle indisposition à publier le texte de la jolie lettre que le relieur Louis Forest vient de recevoir de M. Henry Bordeaux. Les circonstances qui ont amené l'envoi de cette lettre doivent intéresser nos lecteurs.

A son retour du Canada, M. Henry Bordeaux allant à Rome, où il a été reçu par le Saint Père, s'est fait l'avocat de deux causes de béatification qui nous sont chères, celle de Marguerite Bourgeoise et celle de la petite Iroquoise Kateri Tekakwitha. Pour le remercier, des Montcalm, fervents de la petite Kateri, ont envoyé à l'académicien un exemplaire du "Kateri Tekakwitha" de M. Robert Rumilly, relié par M. Louis Forest. Cet artiste s'est surpassé, et M. Henry Bordeaux écrit à Louis Forest:

"Cher monsieur,

"J'ai reçu du Canada un magnifique cadeau qui vient renouveler tous les beaux souvenirs emportés de chez vous.

"Par vous, la petite sainte iroquoise est parée d'une robe plus belle que toutes celles qu'elle a portées. J'aime cette reliure rouge avec l'image poétique de la sainte. De tout cœur je vous remercie de votre charmante pensée et de votre chef-d'œuvre.

"Si le Canada était plus rapproché, avec quelle joie je vous confierais le soin de me relire "Nouvelle et Vieille France". De mon livre je vous envoie un exemplaire avec toute ma gratitude.

"Croyez-moi, je vous prie, votre reconnaissant et dévoué,

Henry BORDEAUX."

A d'autres amis qu'il possède à Montréal, M. Bordeaux laisse espérer qu'il viendra faire un séjour prolongé parmi nous en octobre.

En Grèce

LA REVOLTE SEMBLE ENRAYÉE — FUIE DE VENIZELOS

(D'après des dépêches de l'Associated Press) — La révolte qui ensanglantait une partie de la Grèce depuis une douzaine de jours semble tout à fait enrayée. On mande d'Athènes que le chef des révoltés, l'ex-premier ministre Venizelos, sa femme et plusieurs de ses officiers se sont enfuis de l'île de Crète ce matin, à bord du croiseur Averoff, l'un des navires de guerre. Les révoltés s'étaient emparés.

L'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff a déposé le groupe à l'île de Casso (colonie italienne), puis a arboré un pavillon blanc.

Après une dépêche de Londres, l'Averoff

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, 12 mars

Radio-États-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

6.30 p.m. La Musique compréhensive — Felix Salmond, violoncelle, orchestre d'ouverture (la flûte enchantée), de Mozart; Variations symphoniques, opus 23, de Beethoven.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

10.00 p.m. Gladys Swarthout, du Metropolitan Opera, chanteur Goodman, John Barclay, baryton.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

8.30 p.m. Lawrence Tibbett, ténor du Metropolitan Opera, chanteur Goodman, John Barclay, baryton.

Radio-roman Molson

CRAC

9.00 p.m. A l'Aube des Chercheurs d'Or (résumé). Cette série de tableaux se terminera la semaine prochaine. Orchestre Edmond Trudel — Ariettes: MM. Charland, Sutton, Lefebvre, Guévrement, Gauthier, Desjardins, Yve et Yve; Mmes Alarie et Teasdale — Programme musical: Le retour au foyer, de Grieg; Air de ballet (scènes pastorales) de Massenet; Gavotte et menuet, de Joachim Rasm. Directeur artistique: M. Paul Langlais.

Les conférences de l'U.C.C.

CRCM

Les conférences de l'Union catholique des cultivateurs, à Radio-Canada, se poursuivent mardi, 12. M. R. M. Pucet, et le jeudi, 14, M. J. P. Dionne. Le premier a intitulé sa conférence "Les prévisions pour 1935" et le second "Pour vous, Messieurs les membres du conseil".

L'Heure provinciale

Programme musical avec le concours de l'orchestre des concerts de Montréal, sous la direction de M. Howard Fogg. Solistes: Jeanne Mignolet, et Georges Dufresne.

8.00—Causerie: "Notre capital humain en 1935". M. Paul Sauriol, licencié en sciences sociales, économiques et politiques et rédacteur au "Devoir".

8.15—Concert: 1—Premier mouvement de la Symphonie en ré (Howard Fogg). Orchestre sous la direction de Howard Fogg; 2—Chant: Ballade des Oiseaux "Palais" (Léoncaavallo) Mme Jeanne Mignolet; 3—Suite Laurentienne (Howard Fogg) — a) Récit du matin; b) Le jeune cerf; c) Les Mauves et les Maïs; d) Les Maïs et les Maïs; e) Les Maïs et les Maïs; f) Les Maïs et les Maïs; g) Les Maïs et les Maïs; h) Les Maïs et les Maïs; i) Les Maïs et les Maïs; j) Les Maïs et les Maïs; k) Les Maïs et les Maïs; l) Les Maïs et les Maïs; m) Les Maïs et les Maïs; n) Les Maïs et les Maïs; o) Les Maïs et les Maïs; p) Les Maïs et les Maïs; q) Les Maïs et les Maïs; r) Les Maïs et les Maïs; s) Les Maïs et les Maïs; t) Les Maïs et les Maïs; u) Les Maïs et les Maïs; v) Les Maïs et les Maïs; w) Les Maïs et les Maïs; x) Les Maïs et les Maïs; y) Les Maïs et les Maïs; z) Les Maïs et les Maïs.

Mercredi, 13 mars

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

9.00 p.m. Lily Pons, du Metropolitan, avec l'orchestre et le chœur d'André Koeleman — I Know That You Know, de Youmans; Happy as the Day is Long; Mélodie (folklore suédois), arr. de Zimbalist; Leve la Mine de Henderson; Chasing a Divorce, de Forsythe; Mélodie (Stolen Harmony); Love Passes (Let's Live Tonight); Rhythm of the Rumba (Rumba); Extra! Stolen Harmony; Air des clochettes (Lakmé), de Delibes.

10.30 p.m. Columbia Concert Hall — Georges Barrère, chanteur, symphonie d'ouverture (Prométhée), de Beethoven; Premier mouvement (Concerto en ré), de Mozart; Menuet (Symphonie militaire), de Haydn; Scène (Orphée), de Gluck; Pavane, de Saint-Saëns (flûte et orchestre); Syrinx, de Debussy; Allegretto (flûte et orchestre), de Godard.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

8.00 p.m. Mary Pickford et compagnie.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

9.30 p.m. John Charles Thomas, baryton.

Les Maîtres de la musique

Rubin Kraemer, chef d'orchestre, et Rupert Caplan, auteur du texte et du dialogue des Maîtres de la musique, à Radio-Canada, consacreront leur émission radiophonique du mercredi, 13, à la vie et aux œuvres de Robert Schumann. Compositeur et pianiste, le maître allemand a enrichi la littérature musicale d'œuvres d'une inspiration souvent exquise, mais généralement mélancoliques. On a également de nombreux articles de critique musicale. Schumann est mort à l'âge de 46 ans. Il était né en 1810 à Zwickau, Saxe. Ses dernières années furent tragiques: il sombra dans la folie.

Concert symphonique

L'orchestre symphonique que dirige Geoffrey Waddington, à la station de Radio-Canada, à Toronto, exécutera le mercredi, 13, "Finlande" de Sibelius, le "Prélude" de Jannefiedt, la Valse des Fleurs de Tchaïkovski, le "Pavane" de Bizet, Wishart Campbell chantera "Israfel" de King; Mlle Helene Morton l'"Ave Maria" de Gounod, et Billie Bell, "Since Thou, O Fount and Trust" du Dr Healy William, etc.

Emission "Sweet Caporal"

Une grande variété de divertissements sera donnée cette semaine durant l'émission Sweet Caporal, à 8 h., mercredi, les 13 mars, aux postes CKAC, CHLP, CRCH, CHRC et CRCS. Ces programmes sont sous la direction de Léo LeSieur, organisateur de grand renom. Donc cette semaine, on entendra le chœur Imperial; M. Jacques Stradel, ténor, le Trio Métropolitain, un sketch très amusant, Alfred Normandin, diseur, Georges Toupin, baryton romantique et maître de cérémonie, Henri Mirot et le grand orchestre Sweet Caporal. Le programme sera le suivant: La Bayadère, orchestre; Bidi Bidi Bouni, Toupin, orchestre, accordéon et chœur; Dis-moi pourquoi, Trio; Echos d'Espagne, Stradel, trio et chœur; A son chevet, Toupin; L'Amour, Normandin; Bonsoir, ma chérie, Toupin.

Radio-Montréal

MARDI, 12 MARS

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Marches militaires.

5.15 A hero's Life Suite, de Richard Strauss (discus).

5.45 Bourses de Montréal et de N.-York.

6.30 Relais.

6.55 Intermède musical, de Toronto.

7.00 Causerie par M. R. M. Pucet, sous les auspices de l'U.C.C. Sujet: Les prévisions pour 1935.

7.15 Orch. Rex Battle, du Mont-Royal.

7.30 Billy et Pierre, sketch.

7.45 Service de nouvelles en français et en anglais pour les radiophiles des centres ruraux.

8.00 La Petite Histoire: dialogue sur Joseph Vézina et Gustave Gagnon.

8.15 Mastering the Ceremonies.

8.30 Half Round the Clock, de Détroit.

9.00 Au clair de la lune: les Pierrettes et les planètes Ste-Marie et Magasin.

9.30 Orch. symphonique de Cleveland, sous la direction d'Arthur Rodinaky.

10.30 Orch. Watson, de Toronto.

10.45 Radio-journal bilingue.

11.00 Résultats des joutes de hockey.

CKAC — 411 m., 730 kil.

4.00 Le programme Perrin, avec Perrette.

4.15 Concert d'instruments à cordes.

M. Morand à la vice-présidence

Le député d'Essex-Est succède à Armand LaVergne — M. Onésime Gagnon aux Postes?

Ottawa, 12. — M. Raymond Morand, député conservateur de la circonscription ontarienne d'Essex-Est, ancien ministre dans le dernier cabinet Meighen, succède à feu Armand LaVergne à la vice-présidence de la Chambre des Communes.

L'élection de M. Morand s'est faite en un tournemain, hier après-midi.

Son nom a été proposé par sir George Perley, qui continue d'agir comme chef du gouvernement, et par le ministre des finances, M. Rhodes.

Sir George a fait un bref éloge de son candidat. Le leader libéral, M. Mackenzie King, et M. E.-J. Garland, député de Bow-River, au nom de l'extrême-gauche cébécoise, ont félicité le gouvernement de son choix.

Il avait été sérieusement question de M. Onésime Gagnon à la succession de M. LaVergne. On entendit dire maintenant que le député de Dorchester s'attend à quelque chose de plus substantiel. A la veille des élections générales, des remaniements seront faits dans le cabinet. Il est toujours question de la nomination de M. Arthur Sauvé au Sénat. Si cela se produit, M. Gagnon lui succéderait au ministère des postes.

E. B.

Les droits de coupe REDUCTIONS ACCORDEES

Québec, 12. (D.N.C.) — M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, a fourni des détails intéressants en réponse à des questions de M. Maurice Duplessis. On y voit qu'aucune réduction n'a été accordée aux compagnies forestières relativement aux redevances foncières pour l'exercice 1934-1935. Mais il a été accordé une réduction totale, sur les droits de coupe, de \$1,130 à la Gulf Pulp & Paper, pour les bois coupés durant l'exercice 1933-1934. Les estimations des réductions pour 1934-1935 sont les suivantes: \$27,500 (50,000 pieds) à la Ontario Paper; \$9,725 (17,500 pieds) à la Gulf Pulp & Paper; \$500 (2,000 pieds) à la Nouvelle Lumber; (\$5,500 (10,000 pieds) à la Canadian International Paper.

On a aussi autorisé des tarifs réduits comme suit: \$5,875 (5,000 cordes) à J. Moffatt sur concessions de Consolidated Paper; \$1,500 (20,000 arbres de cèdre) à diverses personnes sur les concessions Bathurst; \$950 (1,800 cordes de bois de chauffage) à la ville de Chandler sur les concessions de la Maritime Operating Corporation; \$1,000 (1,000,000 de pieds) à J.-H. Adams, sur terrains vacants de la vallée Matapédia; \$470 (400,000 pieds) à F. Huard, sur les concessions de la Bathurst Pulp & Paper, et \$1,945.45 à un grand nombre de colons: permis pour couper gratuitement 372,000 pieds, 1,850 cordes de bois de chauffage et 1,600 piquets.

Chaliapine

Au lendemain du récital que Chaliapine donnait dimanche dernier à Carnegie Hall, le New York Times qui relate le triomphe remporté la veille par la célèbre basse russe, insistait sur le fait que Chaliapine est l'une des plus fortes personnalités du monde artistique contemporain. Ce n'est pas seulement par

ses qualités d'interprète hors pair que se manifeste la forte empreinte de son individualité. On la retrouve dans sa façon bien à lui de composer le programme de ses récitals. Contraire à l'habitude ordinairement suivie, il n'arrête pas à l'avance de façon définitive le choix des pièces qu'il va chanter. A son impresario qui l'interrogeait un jour sur les raisons de cette façon d'agir, il répondit: "Mais comment voulez-vous, mon ami, que je sache à New-York ce qui plaira à l'auditoire devant qui je me trouverai dans dix jours, à deux, trois ou quatre cents milles d'ici? C'est en prenant contact avec le public que je rencontrerai le soir du concert qu'il me sera possible, par le choix que je ferai, de me mettre au diapason de l'auditoire."

De l'aveu des critiques qui connaissent de longue date Chaliapine, ce dernier possède le don merveilleux de capter les sentiments et les desirs de son public.

Le célèbre interprète de Boris Godounoff possède en effet un vaste répertoire qui lui permet de passer de la musique russe à la musique française, aussi bien que de la musique allemande à la musique italienne.

Nul doute qu'à l'Imperial, jeudi soir prochain, Chaliapine qui se trouvera en présence d'un auditoire composé en grande partie de gens de langue française, saura faire chanter les vocables de France, qui est sa seconde patrie.

(Communiqué)

Amicale de Notre-Dame-des-Victoires

Il y aura réunion de l'Amicale des anciens élèves du collège Notre-Dame des Victoires mercredi, 13 mars, à 8 heures précises, avec chants, musique, saynètes, etc.

Pour plus amples renseignements, prière de communiquer avec le directeur du collège, R. F. Euloge, 2685 Louis-Veuillot, CL. 0928J, ou Marcel Guertin, sec.-cor., 2579, Louis-Veuillot, CL. 3669W.

Ministère du travail

NOUVEAUX REGLEMENTS POUR LA PROTECTION DES OUVRIERS TRAVAILLANT DANS L'AIR COMPRIME

Québec, 11. — Le ministre du travail annonce l'adoption de deux nouveaux règlements en exécution de la loi des établissements industriels et commerciaux, afin d'assurer la protection des ouvriers travaillant dans l'air comprimé, dans les tunnels et les caissons ouverts; cette législation est en vigueur depuis le 2 mars et concerne tous les entrepreneurs exécutant des travaux dans l'air comprimé, les tunnels et les caissons ouverts.

Nous mentionnons quelques points les plus importants de ces règlements; un entrepreneur, avant de commencer des travaux doit en aviser l'inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux, et doit lui soumettre les plans et devis de ces travaux.

Les règlements assurent des conditions d'hygiène et de sécurité aux ouvriers, limitent la durée du travail des ouvriers travaillant dans l'air comprimé et donne le droit aux inspecteurs des établissements industriels et commerciaux de visiter le chantier à toute heure du jour ou de la nuit.

Les nouveaux règlements complètent la législation déjà en vigueur au sujet de la sécurité des travailleurs de l'industrie en général.

Les femmes libérales

Ottawa, 12 (C. P.). — Le conseil de la Fédération Nationale des Femmes libérales se réunira à Ottawa le 21 mars. On y recevra les rapports de toutes les organisations provinciales affiliées. Le chef du parti libéral, M. W.-L.M. King, y adressera la parole ainsi que Mme Cairine Wilson et Mme W.-C. Kennedy. La réunion sera sous la présidence de Mme Charles Stewart.

"Le Mois"

JANVIER-FEVRIER 1935

LE MOIS, synthèse de l'activité mondiale, inséré au sommaire de son dernier numéro (janvier-février 1935): Le Japon ne redoute pas une course aux armements maritimes, par l'amiral japonais Nobumasa Suetsugu; La situation financière de la France, par M. Joseph Caillaux; On lutte trop mollement contre la traite des blanches, par Mme Avril de Sainte-Croix; Les faux écrivains, par Massimo Bontempelli; Le retour au sujet, par Vladimir; La rumeur vers les pôles, par le Dr Jean Charcot.

On trouvera en outre dans ce numéro du MOIS une quarantaine d'études sur toutes les questions politiques, économiques, sociales, littéraires, artistiques et scientifiques actuellement à l'ordre du jour.

Pour obtenir le MOIS s'adresser à ses représentants canadiens: Librairie Wilfrid Methot, 325 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal. — Envoi du dernier numéro paru sur réception de \$1.00.

Quatuor à cordes Dubois

Au 149e concert donné à Montréal depuis sa formation, le Quatuor à cordes Dubois nous fera entendre un fort beau programme qui sera fort apprécié par tous ceux qui se rendront à la salle Saint-Sulpice demain soir, 13 mars; selon la coutume, les billets gratuits pour cette cinquième audition de la saison actuelle sont depuis ce matin aux magasins de piano Archambault et Willis.

Programme: Quatuor no 14, de Mozart; Allegro ma non troppo, Andante con moto, Menuetto allegretto, Allegro vivace.

Sonata, opus 47, no 9 (pour violon et piano), de Beethoven; Adagio sostenuto presto, Andante con variazioni, Finale, Presto.

Quatuor, opus 50, no 2, de Jongen: Allegro moderato, Lento, Molto vivo.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les "réserves" des assurances-vie sont des économies maintenues en fidéicommiss

L'ASSURANCE sur la Vie joue en quelque sorte le rôle d'un gardien de fonds en fidéicommiss pour le bénéfice des assurés. Ces fonds, représentant les épargnes accumulées de 3,500,000 assurés canadiens, approximativement, sont connus sous le nom de "Réserves". Le maintien de ces réserves est une condition fondamentale de l'exécution des contrats de polices.

Les Réserves de l'Assurance sur la Vie diffèrent de celles d'autres institutions financières. Elles sont obligatoires de par la loi. Elles sont calculées, suivant des formules mathématiques, pour fournir, à l'aide des primes payées, un fonds qui, placé à intérêt et augmenté du supplément des primes futures, assurera l'acquittement des obligations des compagnies.

Avec d'autres assurés, vous êtes propriétaire de toutes ces réserves. Cet argent VOUS appartient. Votre part peut être grande ou petite, suivant le montant d'Assurance sur la Vie que vous portez, le type de vos polices et le temps durant lequel elles ont été en vigueur.

C'est ainsi que sur les primes que vous payez à l'Assurance sur la Vie, des sommes fixées doivent être réservées pour vos besoins futurs.

Chaque nouvelle prime que vous placez dans l'Assurance sur la Vie augmente votre réserve personnelle, et vous établissez de cette manière une sécurité financière pour vous-même et pour vos héritiers.

Etant donné qu'il y a, comme vous, des millions d'assurés canadiens, vous comprenez que les Réserves maintenues en fidéicommiss par les Compagnies d'Assurance sur la Vie sont nécessairement très considérables. Leur total dépasse \$1,500,000,000. Le placement et la sauvegarde de ces fonds constituent de sérieuses responsabilités.

Ces responsabilités sont dévolues aux diverses Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada. Les lois d'assurance ordonnent strictement à ces compagnies de faire des Réserves et des placements de nature à protéger efficacement tous les assurés.

La manière dont les Compagnies d'Assurance se sont acquittées de ces obligations justifie bien la confiance de tout assuré. Elles ont établi leurs Réserves sur les solides bases exigées par le gouvernement, et elles ont vu à ce que ces fonds soient gardés intacts et toujours disponibles pour l'acquittement des obligations envers tout assuré.

L'Assurance Sur La Vie

Gardienne des

Foyers Canadiens



Cette annonce est le deuxième d'une série de messages expliquant la signification des mots "Actif", "Réserves" et autres termes d'Assurance sur la Vie.



LA PAGE FÉMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

LETTRÉ DE FADETTE

Discussion

Réunion intime: la tempête s'agite dehors, et le feu jette des étincelles dans le salon où les petits doigts sont actifs et les langues vont leur train ordinaire qui est un bon petit train, même dans le sens de faire du tapage que lui donnent les enfants.

La question du vote des femmes, en France, acceptée par le Parlement par une forte majorité et qui attend la ratification du Sénat, a déclenché une discussion dont j'ai recueilli quelques échos.

Il y avait là des féministes, des antiféministes et des femmes tout court, capables de voir le pour et le contre et d'hésiter un peu plus qu'avant, car elles ne sont pas si sûres que cela que le vote des femmes dans la province de Québec serait le mal redouté dont on parle bien, mais qu'on ne prouve pas.

Rien de textuel dans ce résumé; j'ai attrapé au vol les idées qu'on lançait en riant et en plaisantant, et la scène était plus amusante que le petit compte rendu que vous lirez.

Il est sûr que le vote féminin en France serait bienfaisant: les femmes sont plus religieuses que les hommes, plus attachées aux saines traditions et ceux qui s'y opposent si fortement sont les mauvaises têtes qui ont peur de la bonne influence féminine.

Ça, par exemple! Ici, au contraire, ce sont les bonnes têtes qui ne veulent pas du vote des femmes! Ça montre la logique des hommes! Sur une même question, les meilleurs et les pires sont ensemble.

Dans tous les pays, fait une jeune irondeuse, l'homme s'est arrogé tous les droits et les obligations les plus agréables. On exige peu de lui: on est indulgent pour ses faiblesses, on excuse même les vices dont sa famille est la victime! A lui les distractions, l'indépendance, les plaisirs délectables, la vie au dehors. Sa femme, toujours à la maison, frotte, frotte et tricote: elle compte les sous et s'évertue à les faire durer; elle se distrait avec les occupations ennuyeuses et les soucis mesquins de la maison. On lui demande tous les sacrifices, toutes les privations sans compensations. C'est son rôle de Cendrillon et les hommes le trouvent tout naturel et s'indignent si elle n'en est pas enthousiasmée. Et pourtant, combien de ces femmes effacées sont plus capables et plus dignes de gouverner leur famille que le mari qui court et gaspille... Combien videraient avec plus d'intelligence et de réflexion que certains hommes!

Voyons! voyons! les hommes ont aussi de lourds devoirs... Peut-être, interromp l'autre, mais ils se sont attribués les plus intéressants. Et la preuve, c'est que je vous défie de trouver un homme qui échangerait ses devoirs avec ceux de sa femme.

Puisque, maintenant, les femmes ont démontré qu'elles sont capables d'assumer les mêmes charges et d'exercer les mêmes fonctions, ne nous étonnons pas qu'elles soient tentées de se mêler de ce qui les intéresse le plus: l'administration de leur pays. Elles s'imaginent qu'elles pourraient améliorer bien des choses!

Reconnaissons cependant, reprend une autre, conciliante, que l'homme réserve quelques privilèges à la femme. Il a toujours mis son honneur à la protéger et à l'éloigner des fonctions dangereuses. En cas de péril, il se précipite pour la défendre. Et, que le péril soit l'eau, le feu ou les voleurs, la femme se hâte de réclamer le secours de l'homme, qui s'y porte sans hésiter; dans le danger même imaginaire, elle ne songe guère à réclamer l'égalité des sexes! Enfin, l'homme fait une chose pour laquelle la femme ne le remplacera jamais: la guerre.

Ce que je vois de plus clair au fond du féminisme, avance une autre, c'est l'amertume et la rancune du plus faible: on les recouvre de belles phrases dont les hommes n'ont pas le monopole.

Murmures, protestations, tapage. Je pense, moi, reprend la raisonnable, que l'homme ne nourrit pas d'inimitié contre les femmes. Un peu de persiflage, peut-être, pour les déjouer, des oreilles pour les entendre et notre instinct pour deviner tout ce qu'ils essaient de nous cacher. Leur naïve vanité ne suffit pas pour leur conférer une supériorité!

Pourquoi serait-il amer, lui? Les choses vont à son gré, il n'est pas le persécuté!

Ne nous disons pas persécutés, proteste une petite bonne femme qui n'a rien dit encore; ce serait faux et ridicule. Nous ne sommes pas persécutés, mais méconnus. Peu d'hommes nous comprennent et nous rendent justice. Et cela parce que nous sommes victimes d'une grande erreur: celle qui nous attribue une infériorité.

Où! persifle la révoltée. Les hommes se croient sincèrement supérieurs à nous. Cela ne nous impose pas; nous avons des yeux pour les voir, des oreilles pour les entendre et notre instinct pour deviner tout ce qu'ils essaient de nous cacher. Leur naïve vanité ne suffit pas pour leur conférer une supériorité!

Je crois, en effet, répond la sage, que cette attitude des hommes est l'offense impardonnable aux yeux des féministes. Voilà ce qui explique leur rancune et leurs essais en tous sens pour prouver qu'elles ne sont pas inférieures à celui qui prétend être leur maître à cause de sa prétendue supériorité.

Peuh! Ce n'est pas nécessaire de se donner tant de peine pour faire la preuve qu'ils ne sont pas supérieurs! Ça crève les yeux quand on les connaît et qu'on les voit agir!

Ce fut le mot de la fin accompagné du rire moqueur de toutes ces petites dames qui s'en allaient cependant à la conquête ou à la garde jalouse de leurs chers ennemis.

FADETTE

Les imprimés pour les jeunes



Matinées trop courtes

Nous sommes toutes d'accord là-dessus: tant de besoins doivent être faites en quelques heures, avant le déjeuner, par une servante unique et par les maîtresses qui n'ont pas de servante du tout, qu'on se demande comment elle pourrait s'en acquitter. La plupart pourtant y parviennent et réussissent même par une ingénieuse organisation — non point à éviter — mais à diminuer la fatigue. Point de grasse matinée, cela va sans dire. Comme la Femme forte, la bonne maîtresse de maison qui n'a pas plusieurs domestiques doit être levée la première et couchée la dernière, quitte (si elle n'est pas très résistante) à s'accorder une sieste d'une heure après le déjeuner, lorsque les tout-petits dorment, que les grands et le père ou les frères sont repartis à l'école ou au travail. Si le mari est obligé de se coucher tard et qu'elle doive l'accompagner, la femme obligée elle, de se lever tôt pour les enfants, ne résisterait pas à ce manque de sommeil si elle ne pouvait "réparer" dans la journée un tel surmenage. Mais, dès sept heures, au plus tard, il faut être debout, si l'on veut "en sortir", et se pénétrer de cette vieille formule absolument vraie: "Une bonne ménagère n'est jamais les mains vides", soit qu'elle fasse une besogne déterminée, soit que, circulant dans sa maison, elle ramasse et remette en place, sans cesse, tout ce qui a été dérangé.

Donc, d'abord l'indispensable mise en ordre de la chevelure, ablutions provisoires rapides: en tout, cinq minutes. Le petit déjeuner a pu être préparé la veille en grande partie. Ce repas, pris en famille, sur une table unique, perd moins de temps que des plateaux individuels, même si tous ne le prennent pas à la même heure. Dès que chacun est parti, fenêtres grandes ouvertes, lits refaits, corbeilles à papiers vidées (et les cendriers!), habits rapidement rangés ou mis en attente pour être vérifiés, si l'on n'a pas le temps de faire complètement le ménage avant le déjeuner, les pièces auront quand même un aspect correct.

Il faut habiller les tout-petits, les habiller très jeunes à ranger eux-mêmes leur linge de nuit, leurs jouets, et à ne jamais rien laisser traîner, cela donne, suivant les natures, plus ou moins de mal, mais on y arrive toujours avec de la patience. Il est alors grandement temps de faire sa toilette, puis de partir pour le marché. S'il faut emmener avec soi les enfants, on perd beaucoup de temps, mais on ne peut pas toujours s'éviter; souvent un grand-père se dévoue pour sortir les enfants le matin. On est ému, lorsqu'on voit un vieux grand-père dorloter avec amour un ou plusieurs bébés. De plus, c'est une manière d'occuper leur cœur et leur esprit et de leur éviter l'ennui de l'inaction.

Si (ce qui est l'exception) les occupations du père, du mari, le retiennent au logis le matin, que la pièce où il travaille soit faite la première, afin qu'il puisse s'y tenir dès qu'il est prêt.

La maîtresse de maison revenue du marché un peu lasse, mouillée peut-être, doit prendre quelques instants de repos, de détente absolue. Cinq minutes ainsi employées lui en feront gagner vingt. Elle remet ensuite la blouse protectrice.

Le déjeuner a pu être "mis en route" avant de sortir; certains mets sont meilleurs réchauffés: civets, ragouts, lentilles, haricots, choucroute, etc. Pendant que cuit le repas, sera lavée la vaisselle du matin, mais le couvert sans oublier de surveiller les enfants.

Ce qui complique souvent les choses, c'est ce terrible "chien dans le jeu de quilles" — l'imprévu. Il prend mille aspects: maladie d'enfant, gros rhume ou migraine de la mère, mariages, enterrements, démarches, sans compter les fournisseurs, le téléphone, une lettre urgente, les gens qui se trompent d'étage, une visite que l'on ne peut renvoyer...

Arrive l'heure du déjeuner (délà!): encore un gros effort. Il faut absolument remettre de l'ordre dans sa toilette et que, lorsqu'on se met à table, le mari puisse innocemment demander: "Et toi, ma chérie, qu'as-tu fait? Tu ne l'es pas ennuyée?" (Mode Pratique).

Les bonnes recettes

MACARONS AU SUCRE D'ERABLE GRANULÉ — DETAIL:

4 blancs d'œufs, ¼ tasse de sucre d'érable granulé; 1 c. à soupe de farine; 2 tasses de noix de coco. Mode de préparation: monter les blancs d'œufs en neige ferme. Ajouter graduellement le sucre d'érable granulé, la farine puis la noix de coco. Déposer à la cuiller sur des plaques beurrées. Cuire à four modéré.

GALETTES À LA FARINE GRAHAM — DETAIL:

1 tasse de farine Graham; 1 tasse de farine blanche; 4 c. à thé de poudre à pâte; ½ c. à thé de sel; 4 c. à soupe de sucre d'érable; 4 c. à soupe de beurre; 1 œuf; 1 tasse de lait. Mode de préparation: placer la farine Graham dans un plat. Ajouter la farine blanche tamisée avec le sel, la poudre à pâte et le sucre d'érable. Joindre l'œuf bien battu, le beurre fondu et le lait. Faire cuire à four chaud, dans des moules à muffins environ 25 minutes.

GALETTES AU SUCRE D'ERABLE GRANULÉ — DETAIL:

4 c. à soupe de beurre; 1-3 tasses de sucre d'érable granulé; 1 œuf; ½ tasse de lait; 1 ½ tasse de farine; 2 ½ c. à thé de poudre à pâte; ½ c. à thé de sel. Mode de préparation: défaire le beurre en crème, ajouter le sucre d'érable granulé et l'œuf bien battu. Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel, la joindre au mélange en alternant avec le lait. Cuire à four chaud dans des moules à muffins environ 25 minutes. Servir chaud au déjeuner.

Retraites termées

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 St-Royal ouest, Outremont: mars, 18 au 21; dames; avril, 4 au 7; gardes-malades du service actif; mai, 10 au 13. Enfants de Marie de l'Immaculée-Conception. Prière de s'inscrire à l'avance et d'encadrer un timbre pour toutes les demandes de renseignements.

Barres nous prêche l'observation et la conscience professionnelle

Une conférence de M. Edouard Montpetit aux dames bienfaitrices de l'Institution des Sourdes-Muettes — A leur réunion générale, les dames décident de fixer la partie de cartes au 24 avril.

A l'issue d'une réunion des dames bienfaitrices de l'Institution des Sourdes-Muettes, hier après-midi, M. Edouard Montpetit a commenté quelques pages des "Cahiers" de Maurice Barres, adaptant aux Canadiens français les leçons qu'il y donne. La réunion d'hier était présidée conjointement par Mmes Honoré Mercier et Albert Dupuis; il y fut décidé que la grande partie de cartes au profit des Sourdes-Muettes aura lieu, cette année, le 24 avril sous la présidence de Mme W.-W. Skinner. Le comité de la campagne de propagande par radio sera dirigé par Mme Albert Dupuis. Mme Tancrède Jodoin, secrétaire de l'Association, a donné lecture des minutes de la dernière assemblée.

M. Edouard Montpetit

Les "Cahiers" de Maurice Barres, dit le conférencier, sont une oeuvre difficile à lire mais où l'on retrouve l'éminent écrivain qui nous donne en passant des souvenirs, des conversations ou des mots qu'il a entendus; il apprécie certains événements de sa vie ou qui ont touché à sa vie. La première chose que ce livre inspire c'est surtout la "pitié du métier". "Parvenez, dit Barres, à vous dégarer de votre ouvrage et à le dominer; tenez-vous au-dessus comme l'abeille au-dessus de son miel". Dans le troisième cahier, il dira: "Mon art est un besoin d'expression juste". Il semble que toute la pensée de Barres excitée par l'événement de chaque jour, a été dirigée vers son métier d'écrivain, vers la perfection. C'est un homme qui se nourrit perpétuellement, soit de choses ou d'idées, dans le désir de s'accroître.

"Ne trouvez-vous pas, dit M. Montpetit, que l'on est loin quand on considère cette façon de faire de Barres, de ce que Jules Fournier a appelé chez nous, 'à peu près'?" Barres nous donne un exemple de conscience professionnelle et de volonté de progrès spirituel. Aimer ce qu'on a décidé de faire sinon même ce que le sort nous impose de faire; accomplir sa tâche dans le respect des principes dont elle résultera. Nous gagnerions beaucoup à une surveillance de ce genre, quand la médiocrité, l'imprécision, la satisfaction facile, une paresse généralisée marquent notre vie au point que nous ne nous rendons plus compte de ses insuffisances.

Barres est un homme qui nous a surtout prêché l'amour du métier. Il y avait chez Barres beaucoup de conscience professionnelle. Mais il prêche aussi l'observation. Le conférencier retient ce passage de Barres où il conseille de garder en soi les paysages du pays. Il faut donner un sens à notre terre, à notre histoire; c'est la condition qui fera canadien notre enseignement. Après avoir pris conscience de nos disciplines, nous devons fonder notre vie intérieure sur l'observation d'abord du pays qui nous entoure pour le connaître; mais plus encore pour en tirer comme une philosophie. Il faut connaître son pays, il faut le poétiser, le traduire, et enfin transformer ce sentiment en action.

L'observation nous est nécessaire parce que nous n'en avons pas assez et que nous nous livrons trop

Avis aux lectrices

A propos de communiqués

Tous les communiqués d'intérêt féminin devront être envoyés à la directrice de la page féminine du "Devoir".

Les communiqués qui ne seront pas écrits libellément, sur un seul côté du feuillet et sur une feuille de format ordinaire ne seront pas considérés. Nous ne recevons plus, désormais, ceux qui sont écrits sur des petits feuillets de papier de soie.

Nous ne recevons pas les communiqués par téléphone.

Nous ne nous engageons pas à publier plus d'une fois le même communiqué.

Tout communiqué doit être signé et nous parvenir avant quatre heures, la veille de sa publication.

LA DIRECTION

Deuxième jour de la revue

'La laine à toutes les heures'

Modes de tricot à la main pour le printemps

A 11.00 heures et 3.30 heures, au septième étage.

Mrs. N. Jarvis Allen vous parlera de la mode printanière. L'étalage de costumes vous démontrera que les laines LADY FAIR et BEE HIVE peuvent faire partie des projets de toute tricotuse au printemps. Entrée libre.

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

à des connaissances livresques. Que reste-t-il de la gymnastique faite autour des mots? Comme notre patriotisme est frêle, sans base, sans profondeur! Pour qu'il soit fort et profond, le lien religieux est une chose essentielle. J'estime que la religion est une chose essentielle et un lien, que la paroisse, la famille, l'association sont des choses qui nous tiennent. Si un Canadien français est profondément religieux, je pense, dit M. Montpetit, que de cette religion peut naître un amour sérieux de la patrie.

M. Montpetit termine en nous disant qu'il faut aimer notre pays avec tous ses caractères: il faut aimer la neige; l'automne, l'hiver, le printemps, l'été; mais pour aimer l'hiver, il faut réfléchir à l'hiver; il faut savoir admirer ses beautés, chercher à les analyser. Quel spectacle merveilleux ne nous donnait-il pas, cet hiver, la semaine dernière, alors qu'il avait cristallisé nos arbres et que tous ceux-ci brillaient, comme ces petits arbres de verre dont nous garnissons nos tables depuis quelque temps.

Il faut savoir voir tout cela et aimer notre pays. "Nous devons consentir à garder dans nos coeurs le flottement de notre drapeau."

Mme Honoré Mercier a présenté le conférencier, et Mme Tancrède Jodoin l'a remercié.

Deux comédies

à la Palestre

L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES A DONNÉ SON GALA ARTISTIQUE

LE SOIR

Le "Défi", par Mme Odette Oligny, et "Allons, Messieurs", par Mlle Adrienne Maillet, étaient les deux comédies féministes au programme.

L'orchestre "Mi-Mi espagnole" a donné plusieurs pièces de son répertoire, sous la direction de Mme C. E. LeSage, et Mme Flor Blanchard, soprano, a donné quelques chansons. Les comédies de Mme Oligny et de Mlle Maillet ont été interprétées par la Société Théâtrale Canadienne. Dans chacune des pièces, il va sans dire que les auteurs se sont efforcés de convaincre de leur erreur les antiféministes. Y ont-ils réussi?... C'est une autre histoire.

Quant à l'interprétation, elle a été satisfaisante et a révélé chez quelques-uns des interprètes un talent intéressant.

Partie de cartes

au Gesù

Jeudi soir, 14 mars, à 8 h., dans la salle de la Bibliothèque, 1200 rue Bleury, partie de cartes organisée par les Enfants de Marie du Gesù au profit des malades. Un prix par table, prix de présence. Les mes-sieurs sont admis.

Qu'est-ce que l'Or-Vo?

C'est un jeu d'esprit dont le but est de récréer, mais qui a pour résultat d'augmenter les vocabulaires français et anglais, d'épurer l'orthographe, d'apprendre plusieurs règles de grammaire et du calcul mental.

Il consiste en un paquet de 54 cartes à jouer. Il y a 2 lettres sur chaque carte, une rouge et une noire. Toutes les cartes sont différentes. Correspondant à chaque lettre il y a un chiffre qui en donne la valeur relative.

Le jeu consiste à former, avec les cartes qu'on a en main, le mot qui rapporte le plus de points. Il suit, de la valeur donnée aux lettres et des points d'honneur qui y sont ajoutés, que plus le mot est long et rare, plus il donne de points à celui qui l'a formé. Les règles du jeu sont imprimées sur un feuillet qui est fourni avec chaque jeu de cartes.

En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de .50c l'unité, \$4.00 la douzaine.

J'E satisfais toutes les exigences. La variété de mes produits le prouve amplement; vous n'avez qu'à fréquenter mes épiceries pour le constater.



Mayonnaise RAYMOND, bout. 16 oz.	37¢	Saumon, bte 1 lb.	10¢
Catsup RAYMOND, bout. 26 oz.	19¢	Sardines Millionnaires ou Crossed Fish	2 btes 25¢
Marmelade aux oranges OLD CITY, bout. 2 lbs	25¢	Macaroni ou Spaghetti	2 lbs 9¢
Beurre d'arachides OLD CITY, jarre 2 lbs	29¢	Pâte aux œufs à l'Italienne genre bouclée	1 lb. 10¢
		Fromage Suisse Gruyère, bte 8 oz. (12 portions)	25¢
		Fromage Roquefort "BELIER"	1 lb. 62¢
		Fromage doux de Québec	1 lb. 14¢

Assortiment complet de primeurs: radis, tomates, concombres, fraises, etc.		Coeurs de céleri, gros pqt	15¢
Veau dans la fesse	1 lb. 15¢	Laitue Iceberg, gros pied	6¢
Devant de veau	1 lb. 8¢	Oranges Sunkist, gros moy.	29¢
Poules grade "A"	1 lb. 20¢	Oranges Sunkist, très grosses	39¢
Epaule de porc frais	1 lb. 13¢	Pommes McIntosh	dout. 29¢
Jambon	1 lb. 24¢	Saumon (Spring Salmon)	1 lb. 22¢
Bacon à déjeuner	1 lb. 29¢	Morue fraîche en tranche	1 lb. 14¢
Morue salée	1 lb. 7¢	Morue filettée	1 lb. 12 1/2¢
Morue filettée	1 lb. 12 1/2¢	Aiglefin (haddock) frais	1 lb. 9¢

1120 Mont-Royal est CH. 3159
6139 Sherbrooke ouest DE. 1125
5818 Sherbrooke ouest WA. 2711
1550 Gifford FA. 1188
1396 Mont-Royal est FR. 1129

les épiceries
A. MARCIL
boucherie - poisson - gibier

Feuilleton du "Devoir"

Le Carrefour de la Belle-Agnès

par J. Maucière

17

(Suite)

Ils s'en allèrent l'un près de l'autre, suivis par le regard complaisant de Mme de Nollays, qui voyait en eux le couple de ses rêves. Hélas! si la bonne dame avait possédé seulement un peu de la pénétration dont elle se croyait pourvue avec tant d'abondance, elle eût bien été forcée de le reconnaître: c'était un singulier couple que celui-là! Paul, marchant à côté de Geneviève, était tout à la pensée de Colette. Pourquoi cette insupportable baronne n'en avait-elle si vite éloigné? Sans doute, cette promenade à travers le parc était déli-

cieuse; elle le serait plus encore en compagnie de Colette. Et l'on avait plaisir à passer un moment avec le colonel, esprit juste, homme de "premier brin", comme on disait au grand siècle; mais il y a des temps pour tout!

Le jeune docteur, s'éloignant à chaque pas du tennis, élaborait un plan pour y revenir au plus tôt. D'autant que Lecoustre était demeuré auprès de l'orpheline. Pouvaient-ils concevoir chance plus insolente?

Les idées de Geneviève n'étaient pas davantage orientées vers ce

qu'eût souhaité sa mère. La jeune promeneuse éprouvait, dans la société de ce compagnon discret dont on lui avait assuré qu'il pensait à elle comme à une fiancée en expectative, un embarras profond, croissant d'instant en instant, au point de devenir pour la timide enfant une souffrance contre laquelle vainement elle se débattait en silence. Elle n'osait regarder Paul, lui parler moins encore, et trouvait interminable ce parcours, cent fois suivi, charmant en d'autres temps.

Entre les deux... amoureux, quelques propos s'échangèrent enfin, marqués, d'ailleurs, au coin de la plus rigoureuse exactitude.

— Quelle chaleur étouffante! N'est-ce pas, mademoiselle?

— Oui... l'orage menace...

— Les nuages montent, au-dessus du grand cèdre.

Après ces intéressants essais, suivis de quelques autres du même genre, la conversation découragée se laissa tomber d'elle-même: c'était ce qu'elle avait de mieux à faire. Les promeneurs, d'un accord tacite, n'essayeront pas de la relever. Bientôt Geneviève murmura:

— Regardez mon père... Cette reconstitution l'absorbe complètement.

Le colonel, un genou en terre, tenant dans sa main un petit paquet de figurines bleu horizon, étudiait sur un plan à grande échelle l'emplacement où les camper. Il était si attentif à son travail qu'il n'entendait pas approcher les deux jeunes gens, jusqu'au moment où le salut amical de Paul lui fit lever la tête. Une vive satisfaction se peignit aussitôt sur ses traits.

— Ah! c'est vous, mon ami? Comment va? Voyez mon ouvrage. Z... Réussi, hein?... J'en ai retrouvé des traces sur le terrain, à Paques, et aujourd'hui même j'ai mené à bien sa reconstitution. J'en suis content!

— L'effet est saisissant! remarqua le jeune homme, embrassant d'un regard admiratif le plan aux reliefs creusés de ravines minuscules, animées par une population de silhouettes bleues et grises.

— Oui, ce n'est pas mal.

— Convenez que tout ceci donne une impression de vie merveilleuse.

L'intérêt évident de Nollays rejoignait le cœur du vieil officier. S'approchant de Paul, le colonel le saisit par un bouton de son veston.

— Et c'est exact jusque dans les moindres détails, affirma-t-il. Ainsi, regardez: quand nous étions ici...

Jamais M. de Nollays ne devait soupçonner quelle immense gratitude emplait en ce moment le docteur qui échappait à un tête-à-tête pénible, sans que la susceptibilité de la jeune fille qu'il escortait pût être mise en éveil. Tous deux se penchèrent pour suivre sur le terrain les explications données par l'officier. Puis, sans bruit, Geneviève se retira.

Au tennis, cependant, la partie continuait avec le même entrain. La baronne avait pris la raquette de Geneviève, et sa rondlette personnelle en robe claire, quoique notablement plus étoffée que celle des jeunes filles, courait autour du filet avec une souplesse demeurée remarquable.

A la fin du set, Simone s'épongea le front.

— On étouffe! Nous allons avoir de l'orage, c'est sûr!

— Plains-toi donc! riposta son frère. Tu vas passer à l'ombre avec maman...

— Heureusement! De ce côté-ci, j'aurais fini par fondre.

Tout en partageant les sentiments de sa fille, pour rien au monde Monique n'eût exprimé de telles doléances, par crainte de paraître "vieille garde". Eventualité pardessus tout cruelle aux yeux d'une mondaine de quarante-cinq ans.

S'approchant de Colette, sa nouvelle partenaire, René lui dit en badinant:

— Nous voici donc ensemble. Je m'en réjouis...

Si les paroles étaient banales, le regard qui les soulignait ne l'était pas. Peine perdue! Colette ne remarqua rien. Et quand elle répondit: "Moi aussi!" la voix fraîche était distraite. Bien que Lecoustre eût annoncé qu'à eux deux ils allaient faire des merveilleuses, l'orpheline semblait préoccupée, et sa petite main maniait la raquette avec nervosité. C'était peut-être la faute de l'orage approchant! Peut-être aussi se trouvait-elle confusément agacée, sans se l'avouer à soi-même, par le départ seule à seul de Geneviève et de Paul. Quoi qu'il en soit, Colette, vraiment, joua fort mal, sans entrain, manquant finalement plus de balles qu'elle n'en retournait. La consternation de René accompagnait ses erreurs; mais comme il est reconnu que le mal de l'un cause le bonheur de l'autre, Simone annonça triomphalement les points marqués par son camp.

Tout à coup, le décor changea. De pesantes nuées, noires et boursouflées, dont l'approche, jusqu'alors, avait été masquée par la futaie bordant la clairière, dépassèrent les cimes de ce paravent naturel. Elles envahirent le ciel avec une rapidité pleine de menace. En un clin d'oeil, ce fut la déroute du soleil; le rayonnement du jour s'enfuit, un tourbillon plaqua les étoffes sur les bustes des joueuses. Retenant des deux mains ses cheveux courts que le vent rabattait sur son visage, Monique cria:

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 433 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), directrice-proprétaire: Georges Pelletier, directeur-général.

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 12. (P.A.) — Le cours de l'or à flèche de 10d. à 147s. 6d.

Dégringolade du coton

New-York, 12. (P.A.) — Les cours du coton ont dégringolé hier à cause de l'incertitude qui règne au sujet de la politique que Washington adoptera concernant ce produit. Pendant un temps on a craint que le recul atteigne la limite fixée à \$10 la balle, mais il y a eu reprise ensuite et en fermeture les reculs nets étaient de \$3 à \$6.

Londres, 12. (P.A.) — Les cours du coton américain ont dégringolé de 26 à 30 points et jusqu'à 33 points dans certains cas, à la suite du recul d'hier sur les marchés américains.

Tokio, 12. (P.C.-Havas). — Les reculs sur les marchés américains du coton hier ont fait dégringoler ce produit aujourd'hui sur les marchés nippons.

A la Banque Internationale

Bâle, Suisse, 12. (P.A.) — Le conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux annonce que Leonardus Jacobus A. Trip, président de la Banque des Pays-Bas, prendra charge de sa nouvelle fonction de président de la Banque des règlements internationaux le 8 mai. Il succédera à M. Leon Fraser, des Etats-Unis.

Cours de l'argent

Londres, 12. (P.A.) — Le cours de l'argent reste ferme à 27 3/16d. (P.C.) — Le marché de l'argent était généralement ferme ce matin, une option fléchissant de 15 points. Les offres à l'ouverture étaient comme suit: mars, 58.90; avril, 59.15; mai, 59.50; juin, 60.00; août, 60.25; sept. 60.50; oct. 60.75; nov. 61.00; déc. 61.30.

Cours du sucre

New-York, 12. (P.A.) — Le marché du sucre est peu actif mais ferme. Options: mars, 2.08; mai, 2.11; juil. 2.16; sept. 2.21; déc. 2.27; jan. non coté.

International Nickel

Les recettes totales d'International Nickel Co. of Canada, en 1934, se sont élevées à \$297,090,000, comparativement à \$16,958,167 et à \$4,509,653 les deux années précédentes. Le bénéfice net a été de \$18,487,478, comparativement à \$9,662,583 en 1933 et à un déficit de \$135,344. Moins les dividendes privilégiés, et les dividendes ordinaires au montant de 7 1/4 millions alors qu'il n'y en eut pas de déclarés les deux années précédentes, il est resté un surplus de \$9,264,496, ce qui porte le surplus accumulé à \$30,990,016 après versement d'un million au compte de surplus-capital.

Le capital d'exploitation est passé de 35 1/4 millions à 40 1/4 millions de dollars.

Le gain net par action a été de \$1.13, comparativement à 53 sous l'an dernier.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Canadien National pendant la semaine terminée le 7 mars ont été de \$3,112,945, une augmentation de \$35,474 sur la semaine correspondante de 1933.

Celles du Pacifique Canadien ont été de \$2,242,000, une diminution de \$33,000.

Cie de Papier Rolland

Les recettes nettes totales de la Cie de Papier Rolland en 1934 ont été de \$280,594, comparativement à \$222,171 et à \$235,386 les deux années précédentes. Après les diverses charges, il est resté un déficit net de \$21,392 contre un déficit de \$7,999 l'année précédente. Moins les dividendes des compagnies filiales, il est resté un surplus de \$19,142, ce qui a porté à \$267,996 le montant des bénéfices accumulés.

Howard Smith

Les recettes nettes totales de Howard Smith Paper Co. en 1934 ont été de \$1,834,458, comparativement à \$1,673,901 et à \$1,231,245 les deux années précédentes. Moins les charges fixes, la dépréciation, les impôts, etc., il y a eu un bénéfice net de \$334,433 contre un de \$187,206 et un de \$132,772 les deux années précédentes. Après les dividendes des compagnies filiales, il est resté un surplus de \$329,570, ce qui porte le surplus accumulé, moins le montant versé aux intérêts minoritaires, à \$1,709,562.

Le rapport de la Compagnie d'Assurance du Canada contre l'Incendie

Le rapport de la Compagnie d'Assurance du Canada contre l'Incendie indique que le montant des

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

Offre Dem.	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120
Province du Canada:																					
4 1/2 % 15 oct. 1939	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2	110	110 1/2	111	111 1/2	112	112 1/2	113	113 1/2	114	114 1/2	115	115 1/2	116	116 1/2
4 1/2 % 15 oct. 1949	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2	110	110 1/2	111	111 1/2	112	112 1/2	113	113 1/2	114	114 1/2	115	115 1/2
4 1/2 % 15 oct. 1959	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2	110	110 1/2	111	111 1/2	112	112 1/2	113	113 1/2	114	114 1/2
4 1/2 % 15 oct. 1969	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2	110	110 1/2	111	111 1/2	112	112 1/2	113	113 1/2
4 1/2 % 15 oct. 1979	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2	110	110 1/2	111	111 1/2	112	112 1/2
4 1/2 % 15 oct. 1989	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2	110	110 1/2	111	111 1/2
4 1/2 % 15 oct. 1999	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2	110	110 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2009	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2	109	109 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2019	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2	108	108 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2029	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2	107	107 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2039	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2	106	106 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2049	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2	105	105 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2059	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2	104	104 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2069	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2	103	103 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2079	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2	102	102 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2089	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2	101	101 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2099	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2	100	100 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2109	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2	99	99 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2119	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2	98	98 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2129	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2	97	97 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2139	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2	96	96 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2149	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2	95	95 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2159	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2	94	94 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2169	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2	93	93 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2179	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2	92	92 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2189	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2	91	91 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2199	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2	90	90 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2209	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2	89	89 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2219	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2	88	88 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2229	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2	87	87 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2239	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2	86	86 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2249	75 1/2	76	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2	85	85 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2259	74 1/2	75	75 1/2	76	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2	84	84 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2269	73 1/2	74	74 1/2	75	75 1/2	76	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2	83	83 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2279	72 1/2	73	73 1/2	74	74 1/2	75	75 1/2	76	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2	82	82 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2289	71 1/2	72	72 1/2	73	73 1/2	74	74 1/2	75	75 1/2	76	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2	81	81 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2299	70 1/2	71	71 1/2	72	72 1/2	73	73 1/2	74	74 1/2	75	75 1/2	76	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2	80	80 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2309	69 1/2	70	70 1/2	71	71 1/2	72	72 1/2	73	73 1/2	74	74 1/2	75	75 1/2	76	76 1/2	77	77 1/2	78	78 1/2	79	79 1/2
4 1/2 % 15 oct. 2319	68 1/2	69	69 1/2	70	70 1/2	71	71 1/2	72	72 1/2	73	73 1/2	74	74 1/2								

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons opposés aux Torontonians

La saison de la ligue de hockey Nationale touche à sa fin et actuellement la question des séries éliminatoires est déjà réglée particulièrement dans la section internationale, car les Leafs sont assurés de terminer la série régulière en première position, tandis que les Maroons ne peuvent plus être devancés par le Bleu-Blanc-Rouge qui devra se contenter de la troisième position, mais dans la division américaine il reste encore à savoir si les Bruins de Boston pourront garder la tête ou s'ils seront délogés par les clubs Chicago et Rangers et les joutes de ce soir pourraient permettre aux intéressés de connaître leur position finale.

Les Maroons recevront la visite des Leafs de Toronto, tandis que le Canadien jouera à New-York contre les Rangers de Lester Patrick, pendant que les autres parties mettront aux Américains aux prises avec les Bruins, à Boston, et que les Ailes Rouges de Detroit croiseront le fer avec les Ailes de Buck Boucher, à Saint-Louis.

La direction du Montréal a annoncé ce matin que Dave Trotter et Lionel Conacher seront capables de prendre part à la joute de ce soir, tandis que Marker devra rester au repos à la suite d'une blessure qu'il a reçue à New-York en fin de semaine.

Une rencontre entre Montréal et Toronto est toujours une joute intéressante et attire une assistance nombreuse au Forum. La partie de ce soir ne fera pas exception et les fervents du hockey professionnelle sont assurés d'assister à un véritable duel sportif et tout porte à croire que les estrades du Forum seront littéralement remplies.

Les Leafs semblent avoir l'avantage sur les Maroons, pendant que le Canadien semble voué à un échec au Madison Square Garden et que l'Américain perdra à Boston et que Detroit gagnera à Saint-Louis.

La partie locale mettra les joueurs suivants aux prises:

Alignement ce soir:

TORONTO	MAROONS
1. Hainsworth but	Connelly 1
2. Horner déf.	Wentworth 2
3. Clancy déf.	Evans 6
4. Prineau centre	Smith 7
5. C. Conacher ailes	Ward 4
6. Jackson ailes	Northcott 5
7. Subbs, Toronto; 3. Hollett; 4. Day; 5. Blair; 6. Cotton; 12. Kilrea; 14. Thomas; 16. Kelly; 17. Bolt; 20. Finnigan.	
Subs, Maroons: 3 L. Conacher; 8. Trotter; 9. Marker; 10. Cain; 11. Macrae; 12. Shields; 14. Blinco; 15. Robinson; 16. McManus; 17. Blake; 8. Miller.	

LE HOCKEY

HIÉR SOIR

Date libre.	CE SOIR
Ligue Nationale	
Toronto à Montréal	
Canadien à Rangers	
Américain à Boston	
Detroit à Saint-Louis	
Ligue Internationale	
Cleveland à London	
Groupes Senior	
Brucine (finale)	
Royal à Ottawa	
(Royal mène 2-0, 3 de 5).	

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE	Section américaine	P	V	N	D	P	C
Toronto	45	27	14	4	146	105	53
Montréal	45	23	18	4	119	89	50
Canadien	43	17	20	6	94	123	40
Américain	45	12	25	8	95	123	22
St-Louis	46	10	30	6	80	137	28
Section internationale							
Boston	44	24	14	6	118	98	54
Chicago	44	23	16	6	101	78	51
Rangers	45	22	17	6	128	125	31
Detroit	45	17	21	7	115	106	41
LIGUE INTERNATIONALE							
Detroit	42	20	14	8	111	81	40
London	41	20	16	5	92	103	40
Cleveland	40	19	16	5	102	108	38
Buffalo	42	19	17	7	105	95	38
Brucine	42	19	19	4	111	106	38
Windsor	43	13	23	7	89	112	26
LIGUE CANADAO-AMERICAINE							
Boston	44	28	12	6	168	112	58
Québec	43	21	16	6	128	99	48
Providence	42	17	14	17	105	111	44
New Haven	43	13	22	8	105	133	43
Philadelphie	44	14	27	3	107	149	31

La décision à Freddie Miller

Paris, 12. — Freddie Miller, reconnu comme le champion des poids-plumes du monde par la N. B. A., a battu Johnny Edwards, de France, hier soir, dans un combat de 10 rounds. Le gaucher de Cincinnati pesait 128 livres et Edwards, 129.

HOCKEY FORUM TORONTO VS MONTREAL

Entrée générale (y compris Saint-Luc) 50c, 3.000 sièges 75c, 1.00, 1.25, 2.500 sièges 1.50, 1.75, 2.00. Sièges de loges et promenade \$2.25, tous ces prix comprenant la taxe. La direction accepte les commandes téléphoniques de billets. On peut retirer des sièges réservés, à tous les magasins de cigares Hyman. SAMEDI PROCHAIN. Américains vs Maroons. "Maritime night". Prix populaires: tous les enfants à 25c.

Char. Conacher est assuré de finir en tête

Charlie Conacher, ailier droit des Leafs de Toronto, a déjà dépassé le total des points enregistrés l'an dernier et qui lui ont valu le titre de meilleur joueur de la Ligue de Hockey Nationale et le porte-couleurs du club de Connie Smythe est assuré de conserver son titre cette année, car le Torontonien a un avantage de treize points sur ses plus proches concurrents, Frank Boucher, des Rangers, et Harvey Jackson, des Leafs.

Après une lutte de corsaire pour la détenton du trophée Georges-Vézina, Lorne Chabot, gardien des Hawks de Chicago, s'est assuré une avance considérable sur son plus proche rival, Alex Connell des Maroons de Montréal. Chabot a été déjoué 78 fois contre 89 pour Connell et semble bien certain de prendre la place laissée par le regretté Charlie Gardiner, de Chicago.

Classement des compteurs:

SECTION CANADIENNE	M. A. P. M.
Conacher, Toronto	32 21 53 24
Judson, Toronto	29 20 42 27
Chapman, Américain	9 31 40 4
Schirmer, Américain	18 20 38 6
Robinson, Montréal	17 18 35 23
Voss, St-Louis	13 16 34 22
Carr, Américain	15 14 29 10
Brydson, St-Louis	11 18 29 43
Prineau, Toronto	12 19 26 43
Leppine, Canadien	11 17 28 16
Cain, Montréal	20 7 27 13
Smith, Montréal	5 22 27 34
Blinco, Montréal	13 12 26 12
Joliet, Canadien	16 9 23 16
Hollett, Toronto	10 15 23 38
Goldsworthy, Canadien	15 9 24 15
Lamb, Can. St-Louis	13 14 24 22
Northcott, Montréal	9 14 23 44
Cotton, Toronto	9 14 23 26
LaRochelle, Canadien	6 17 23 12
Kilrea, Toronto	9 12 21 16
Mondou, Canadien	9 12 21 6
Trotter, Montréal	10 9 19 18
Gracie, Montréal	10 9 19 12
Thomas, Toronto	8 11 19 13
Blair, Toronto	6 13 19 22
Clancy, Toronto	5 14 19 49
Bolt, Toronto	14 18 14 4
McVeigh, Américain	7 11 18 4
O. Mantha, Canadien	11 6 17 14
Kelly, Toronto	5 11 17 12
Hime, Américain	5 11 17 12
Ward, Montréal	9 6 15 24
Oliver, Américain	7 8 15 4
Conn, Américain	5 11 14 12
Marker, Montréal	10 4 14 16
Burke, Américain	4 10 14 15
Riley, Canadien	4 10 14 4
O. Mantha, Canadien	5 11 14 16
Kelly, St-Louis	3 10 13 14
Evans, Montréal	5 7 12 48
Horne, Toronto	4 8 12 125
Finigan, Toronto	16 11 11 14
Cowley, St-Louis	5 6 11 10
Shields, Montréal	4 7 11 45
Smith, Detroit	2 8 11 44
Klein, Américain	7 3 10 9
Dutton, Américain	2 10 36
SECTION AMERICAINE	
Howe, St-Louis	20 22 42 32
Boucher, Rangers	11 31 42 2
Aurie, Detroit	13 26 41 24
Barry, Boston	19 19 38 33
Finigan, Detroit	5 23 34 24
W. Cook, Rangers	21 15 36 23
Clapper, Boston	20 16 36 21
Welland, Detroit	12 23 35 10
Goodfellow, Detroit	12 23 35 10
Dillon, Rangers	24 9 33 4
Sorrell, Detroit	17 16 33 40
Stewart, Boston	15 15 32 43
F. Cook, Rangers	18 19 32 26
Thompson, Chicago	12 20 32 26
Gottschalk, Chicago	14 14 30 16
Shore, Boston	12 20 32 26
T. Cook, Chicago	13 15 28 29
Moranz, Chicago	7 20 27 21
Murdock, Rangers	11 21 25 14
Sands, Boston	13 12 25 10
Kaminsky, Boston	12 12 25 4
March, Chicago	10 15 24 44
Bismann, Detroit	11 15 24 44
Beattie, Boston	7 6 23 27
Siebert, Boston	6 17 23 78
Siebert, Rangers	5 18 23 78
Patrick, Rangers	7 13 20 15
Connolly, Rangers	9 19 19 23
Romnes, Chicago	9 19 19 8
Trudel, Chicago	11 19 18 14
Keeling, Rangers	15 11 19 28
Couture, Chicago	7 8 13 12
Reier, Rangers	3 10 13 29
Roche, St-Louis	4 8 12 12
Mason, Rangers	4 8 12 12
O'Neill, Boston	1 10 12 27
Kendall, Chicago	4 4 10 16
Coulter, Chicago	3 7 10 34

Joute bénéfique

Le match de hockey amateur dont les recettes vont aux enfants pauvres et qui a été inauguré l'an dernier sous les auspices du club Kivianis St-Laurent sera encore présenté au public cette année, a annoncé hier soir René Mongeau, président du club.

Comme l'an dernier, le match sera disputé au Forum entre les Canadiens, renforcés de quelques autres joueurs de la N.H.L., et un groupe d'as de la ligue senior. Les pros. ont triomphé 9-6 en 1934.

Léo Dandurand, gérant des Canadiens, a accordé le concours de ses joueurs pour une telle œuvre et Kenneth Stewart, président du groupe senior, s'est déclaré heureux de coopérer à l'entreprise.

C'est la première fois l'an dernier que les amateurs et les professionnels ont eu le privilège de jouer les uns contre les autres à Montréal.

Le club Kiwanis a de nouveau obtenu la sanction de la succursale de Québec de la C.A.H.A. La date du match ne sera fixée que plus tard, vu que les Canadiens sont dans la course aux éliminatoires de la coupe Stanley.

Le club Crane contre le gagnant

Les clubs Verdun et St-François-Xavier de Chicoutimi se rencontreront demain soir, au Forum, dans la première partie des séries éliminatoires pour le championnat d'unior de la province et samedi soir le Crane, vainqueur de la ligue Montréal-Royal, sera aux prises avec le gagnant de la série Verdun-Chicoutimi.

L'an dernier les Cranes ont éliminé les Royals après une lutte chaude et contestée; cette année avec un alignement totalement différent ils ont brûlé les étapes dans la ligue Montréal-Royal, ont triomphé presque à leur guise dans les éliminatoires de districts et ils sont sinon favoris, du moins hautement cotés pour remporter la série finale.

En Brian, Bastien et McNichol, Eckstein possède l'un des plus forts tris de compteurs chez les juniors et leur ensemble sera probablement le facteur décisif s'ils parviennent jusqu'au championnat.

Des favoris à l'affiche pour le 18 mars

Le promoteur Lucien Riopel se prépare activement en vue de l'ouverture de la saison de lutte qui aura lieu au Forum le 18 courant, alors qu'un programme de tout premier ordre sera à l'affiche.

M. Riopel a tenu à retenir les services de luteurs, avantageusement connus pour sa soirée initiale et l'on verra des favoris de l'Arena aux prises avec des luteurs qui ont fait leur marque il y a deux ans à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine Ouest. Gino Garibaldi, Emile Dusek et Frank Judson sont des athlètes qui ont déjà figuré au programme de l'ancien promoteur Alex Moore, tandis que Don George, Sandor Szabo et Gene Ledoux ont remporté plusieurs victoires à l'Arena du gérant Oscar Benoit au cours de ces dernières saisons.

Quand Sandor Szabo est arrivé en Amérique il y a deux ans, avec la ceinture, emblème du championnat de son pays, Jack Curley croyait avoir en mains un successeur à Jim Browning, qui détenait à ce temps-là le championnat mondial, de concert avec Jim London, cet autre champion permanent.

Szabo, magnifiquement musclé solide comme un chêne, apportait dans l'arène une élégance incontestable, une profonde connaissance des ruses du métier, mais il lui manquait encore quelque chose pour dominer le monde de la lutte.

Ce quelque chose, il n'a pas cessé depuis deux saisons de lenter de l'acquiescer et à l'heure actuelle il reste l'une des figures dominantes du monde, il est de ceux que les champions n'aiment pas rencontrer d'abord parce qu'il est supérieurement sympathique, ensuite parce qu'ils ne savent jamais quel sort l'avenir leur réserve, une fois aux prises avec lui.

C'est Szabo que Lucien Riopel a été assez heureux de s'approprier pour la finale. Comme Szabo est du matériel de champion il n'était que juste que contre lui envoie un champion, Ed Don George, le gars de North Java, N.-Y., qui résiste depuis deux ans à toutes les menées de ses adversaires.

Autant Szabo est sympathique, autant George est mal vu; autant l'un est loyal, autant l'autre n'y regarde pas, quant aux moyens à prendre, c'est un match qui, fait de contraste, devrait fournir plus que l'intérêt habituel.

Les Ch. de Colomb sont champions

Hier soir, à l'Arena de la Pointe-aux-Trembles, devant une assistance considérable, les Chevaliers de Colomb, conseil de Maisonneuve, ont réussi à vaincre la redoutable équipe des collégiens de l'Académie Roussin, par le résultat de 4 à 1 dans une partie très contestée qui dura 90 minutes de jeu, pour remporter le championnat de la ligue de hockey amateur de l'Est.

La lutte commença à vive allure et dès le début les Collégiens semblaient en grande condition, déployant un beau jeu d'ensemble qui paralysait les efforts des Chevaliers. Dans les premières et troisième périodes, les Collégiens se montrèrent supérieurs à l'attaque, mais leur beau travail venait s'échouer sur le brillant gardien de buts, Lionel Bouvrette, des Chevaliers, qui s'est mis de nouveau en évidence arrêtant 44 lancers contre 25 pour Archambault, de l'Académie, au cours de cette rencontre. Les deux clubs luttèrent pendant les 60 minutes de jeu réglementaire, sans pouvoir compter. Les arbitres Sidney Peat et Ovide Lafleur se sont bien acquittés de leur tâche à la satisfaction générale. Ce n'est que dans la deuxième période supplémentaire que Vinet, sur une passe de Caron, donna l'avantage aux Chevaliers mais Peter Martin, avec l'aide de Valois, comptant pour les Collégiens, annula de nouveau le résultat. Cependant à la troisième période supplémentaire les Chevaliers de Colomb s'assurèrent le verdict en comptant trois beaux points, pour remporter la victoire par le résultat de 4 à 1, gagnant ainsi le championnat de la ligue de hockey amateur de l'Est pour la saison 1934-1935.

Série finale de la Ligue de l'Est:

CH. de COL. A. ROUSSIN
Bouvrette but Archambault
Tapié déf. Leclair
Raymond déf. Wilson
Poitrier centres Valois
Belzil ailes Martin
Guilbault ailes Gravel

Subs. Ch. de Col.: Vinet, Beauchamp, Gratton, Caron et Duval.
Subs. A. Roussin: Lusignea, Marin, Aubuchon, Perron, Proulx et Archambault.

Première période
Aucun point.
Punition: Aubuchon.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Leclair et Guilbault.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Tapié et Raymond.

1ère période supplémentaire
Aucun point.
Punition: aucune.

2e période supplémentaire
1 Ch. de Col.: Vinet-Caron 1.03
2 A. Roussin: Martin-Valois 6.1
Punition: Caron.

3e période supplémentaire
3 Ch. de Col.: Tapié-Gratton 1.30
4 Ch. de Col.: Tapié-Poitrier 3.07
5 Ch. de Col.: Caron-Gratton 7.53
Punition: aucune.

Arbitres: Sid. Peat et O. Lafleur.

Les Royals ont commencé l'entraînement

Orlando, Flo., 12. — Quatorze joueurs ont accueilli le gérant Frank Shaughnessy hier après-midi lorsque celui-ci a inauguré la saison d'entraînement des Royals de la Ligue Internationale, au Parc de l'Exposition. Huit lanceurs, deux receveurs, deux joueurs de champ intérieur et deux voltigeurs composent le peloton du club Montréal qui s'est rapporté au club du président Hector Racine.

Le président des Royals est actuellement avec son gérant Shaughnessy et M. C. E. Trudeau, vice-président des Royals, doit arriver ici dans quelques jours.

Tous les joueurs supposés être à la disposition de Shaughnessy étaient présents sauf le gros Chad Kimsey qui, dit-on, a marqué son train près de Muskogee, Okla., Bob Lipshin, lanceur, John Pomorski, lanceur, Harry Smythe, lanceur, Pete Appleton, lanceur, Lauri Myllykangas, lanceur, Vic Frasier, lanceur, Clair Foster, lanceur, Benny Tate, receveur, Fresco Thompson, capitaine et joueur de deuxième but; Ben Sankey, arrêt-court; Jimmy Ripple, voltigeur et Roy Brannon, voltigeur, étaient présents au premier exercice.

Brannon, déjà avec Montréal en rôle de lanceur, est le plus enthousiasmé du peloton, et apparemment il est confiant d'évoluer au champ gauche cette saison pour les Royals.

L'EQUIPE DU NEWARK
Seulement quatre des joueurs de Newark qui a remporté le championnat de la Ligue Internationale l'an dernier accompagneront Bob Shawkey au camp d'entraînement des Ours à Clearwater, Flo., ce printemps. Trois lanceurs: Hank McDonald, Jack LaRocca, Frank McEvsky et Roy Schalk, second but, sont les joueurs en question. George McQuinn occupera le premier but, et Nolan Richardson le 3ème. La position d'arrêt-court sera tenue par Jimmy Hitchcock, brillante recrue de Binghamton, qui tentera de nouveau ses chances dans un circuit plus élevé. Cependant on prévoit que Richardson et Schalk formeront la combinaison des doubles-jours.

Voici la liste des joueurs et le nom du club pour lequel ils jouaient l'an dernier:

Gérant: J.-R. (Bob) Shawkey, Newark.

Lanceurs: William Alexander, Wheeling; Bertram Humphries, Norfolk; Thomas Kain, Norfolk; Theodore Klenhans, Cincinnati; Howard LaFlamme, Wheeling; Jack LaRocca, Newark; Frank Makosky, Newark; Robert Miller, Binghamton; Henry McDonald, Newark; Michael Salinson, Semi-pro; Cecil Spittler, Norfolk; Ray White, Norfolk; Kemp Wicker, Binghamton.

Receveurs: William Baker, Williamsport; Willard Hersberger, Hollywood; James Reilly, Scranton.

Intérieurs: James Hitchcock, Binghamton; Edwin Leishman, St. Paul; Merrill May, Binghamton; G. McQuinn, Toronto; Nolan Richardson, Toronto; Roy Schalk, Newark; Voltigeurs: Fern Bell, Hollywood; Jack Glynn, Binghamton; Daniel Hall, Norfolk; John Hassett, Norfolk; Ernie Kov, Binghamton; Edwin Sawyer, Norfolk.

SAINT-LOUIS GAGNE

Miami, Flo., 12. — Bien qu'ils aient été tenus à 3 coups sûrs par 4 lanceurs des Giants de New-York, dont Hal Schumacher et Leroy Parmalee, les Browns de St-Louis ont triomphé de leurs adversaires par 2 à 1 ici hier, dans une partie exhibition de 12 manches.

Score par manches:

St-Louis . 001000000001 — 2 3 1
N.-York . 000000010000 — 1 6 2

Andrews, Weiland, Coffman et Hensley, Grubbe; Schumacher, Parmalee, Smith, Leonard et Mancuso.

BOTTOMLEY SERAIT ECHANGE

Tampa, Flo., 12. — Chuck Dresden, gérant des Reds de Cincinnati, a fait pratiquer toutes ses recrues, sauf celles de son intérieur, hier.

Il y a rumeur dans le camp des Reds que Jim Bottomley sera probablement échangé si Johnny Mize continue à jouer durant la saison régulière comme il joue présentement.

LE DETROIT A L'OEUVRE

Lakeland, Flo., 12. — Pour la première fois cette année, les champions de l'Amérique ont endossé l'uniforme de baseball hier et le gérant Cochrane s'est déclaré satisfait de la tenue des joueurs.

Le vétéran Goose Goslin tient toujours son bout comme un jeune.

JOE MEDWICK A SIGNE

Brandon, Flo., 12. — Avec Joe Medwick, définitivement dans leur alignement et au travail, les Cardinals de St-Louis ont tenu leur dernière pratique ici hier avant de commencer leur saison de parties exhibitions autour d'ici contre les Phillies de Philadelphie.

UN MALAISE AU BRAS DROIT

St-Petersburg, Flo., 12. — Babe Ruth a dû quitter le terrain de baseball avec les autres hier à cause d'un malaise au bras droit au camp d'entraînement des Braves de Boston.

Conrad Allard bat J.-A. Marchessault

Deux vieux rivaux étaient aux prises hier soir au Conseil LaFontaine des Chevaliers de Colomb lors de la deuxième partie du tournoi de billard américain pour le championnat amateur du Canada lorsque Conrad Allard, ancien champion, disputant la palme au vétéran J.-A. Marchessault, du National. La lutte fut très intéressante mais le représentant du Conseil LaFontaine a marché sur les traces de son frère Delvica, qui triompha de J.-D. Bernier lors de l'inauguration du concours, et Conrad a remporté la palme hier soir par un résultat de 200 à 154 points.

Le tournoi se continuera ce soir, à 9 heures, alors que le Dr L.-P. Boutin jouera contre Henri Bernier, du Cercle Saint-Pierre.

(Suite à la sixième page)

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

LES PLUS GRANDS SPÉCIALISTES EN TAPIS AU CANADA



Tapis orientaux, Wilton et Axminster, linoléums. Au plus bas prix en ville.

H. LALONDE & FRÈRE
4800 AVE. DU PARC
Près de l'Ave. Mont-Royal.

Qu'en pensez-vous?

LA SOLUTION DE LA CRISE PAR LES ENGRAIS

Du Progrès du Saguenay, de Chicoutimi, numéro du 7 mars: Sait-on que la province de Québec est la moins rurale des provinces du Dominion? Eh, oui? notre Québec agricole!

Sur une population totale de 2,875,000 il y a 1,060,000 qui vivent à la campagne, soit une proportion de 36.9 pour cent. La proportion en Ontario est de 38.9 p.c. En 1901, le pourcentage de la population rurale chez nous était de 60.33 p.c.; on voit qu'il s'est nettement renversé.

N'est-ce pas inquiétant? Quand on songe à l'importance du facteur agricole dans la vie d'un pays. Quand on sait l'importance qu'il revêt particulièrement pour nous autres Canadiens français.

L'industrie, grande et moyenne nous est étrangère, le commerce grand et moyen nous a échappé, si nous ne gardons pas la terre, qu'est-ce qui va nous rester? Avec la terre au moins nous étions assurés de ce qui est le plus durable et le plus solide.

La campagne est un réservoir d'hommes; elle est aussi le lieu où se conservent les traditions du peuple, son âme, son esprit. Si le réservoir se tarit, où donc la race va-t-elle se renouveler et grandir? Le jour que notre petit peuple vivra surtout dans les villes, ne cherchez plus ce qui peut le distinguer de ses voisins anglo-saxons.

La terre, l'agriculture, c'est la vocation, la force, le salut de notre race!

Et dire qu'on a négligé ce fait de suprême importance, cette évidence! Il n'est pas loin le temps où la construction d'un barrage, entreprise de la finance américaine — qui effaçait ou amoindrait singulièrement nos paroisses agricoles, était célébrée par nos officiels et par l'opinion publique comme une victoire nationale! Le temps où l'on voyait bien plus de ministres à l'inauguration d'un moulin à papier qu'à l'ouverture de dix colonies.

Le mot d'ordre: *emparons-nous du sol* avait été remplacé par celui-ci: *emparons-nous des faubourgs*.

Les faubourgs regorgent maintenant de chômeurs et la reprise industrielle, que l'on espère toujours, ne saurait jamais les absorber tous. L'instinct on se tourne vers la terre: là au moins il n'y a point de chômage et il y a du pain. Si la crise avait ce bon effet de ramener ou de garder à la campagne la majorité des fils et des filles canadiens-français, il faudrait s'en féliciter.

Où, garder à la terre ceux qui y sont déjà, y ramener le plus de gens possible; tel est le programme.

Mais, c'est plus tôt dit que fait. L'agriculture ne paye guère, les cultivateurs sont chargés de dettes publiques et privées... d'autre part les étendues de terre de lère classe qu'on peut offrir encore aux colons en cette province sont-elles si vastes et si bien situées? faut-il négliger absolument les espaces considérables de terrains moins avantageux?

Mais, prenez le problème par le sens que vous voudrez, vous verrez qu'en définitive il se ramène, au moins pour notre province, à une question de production.

L'état de M. Bennett

L'indisposition du premier ministre prend la proportion d'une véritable maladie suivie d'une convalescence assez longue

L'opposition promet son concours pour permettre au gouvernement d'expédier le travail de la session

Ottawa, 12. — La Chambre des Communes ne reverra pas le premier ministre d'ici quelque temps. L'indisposition de M. Bennett est plus sérieuse qu'on ne l'avait laissée entendre depuis deux semaines. Elle prend la proportion d'une véritable maladie, suivie d'une convalescence assez longue.

Sir George Perley, qui agit comme chef du gouvernement, a donné lecture, hier après-midi, aux Communes, d'un bulletin du médecin de M. Bennett, le Dr R. S. Stevens: «La convalescence du premier ministre avait suivi son cours normal jusqu'à jeudi dernier, alors que le malade a été frappé de syncope. Des troubles cardiaques, qui se sont manifestés par la suite, sont maintenant disparus et l'état général du malade s'améliore. Il n'y a pas de crainte sérieuse d'entretenir mais un repos plus long s'impose. L'infection des voies respiratoires qui s'était manifestée le 24 février, venant à la suite d'une longue période de surmenage et de fatigue, a sûrement contribué à aggraver la maladie».

Le leader libéral, M. Mackenzie King, s'est efforcé de dire que lui-même et les gens de son parti sont fiers d'apprendre l'état de santé du premier ministre. Ils espèrent que le repos qui est prescrit à M. Bennett lui vaudra un rétablissement non seulement prompt mais complet. En attendant, l'opposition fera de son mieux pour permettre au gouvernement d'expédier le travail de la session.

Tard, hier soir, on a appris que le premier ministre avait passé une bonne nuit. Son médecin lui a prescrit un repos complet d'au moins une quinzaine de jours.

Ce repos, M. Bennett le prendra toutefois à Ottawa. Pour le moment, il a abandonné le projet de voyage dans le sud des États-Unis ou encore aux Antilles, voyage dont il avait été question la semaine dernière.

M. Bennett a été frappé de syncope, jeudi dernier, précisément le jour où il se proposait de faire sa rentrée à la Chambre.

Maintenant que le premier ministre est hors de la scène parlementaire pour un temps indéterminé, il devra se résigner à ce que ses collègues du cabinet présentent les mesures de son programme de réformes sociales.

Le ministre du Travail, M. Gordon, pilote, par exemple les projets de législation ouvrière. Il a commencé dès hier après-midi avec le projet de limitation de la journée et de la semaine de travail; journée de huit heures et semaine de quarante-huit heures dans la plupart des entreprises industrielles. La mesure a subi la première et la deuxième lectures et l'étude par le comité plénier est commencée.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. R. B. Hanson, s'occupera de piloter les projets ministériels qui découleront du rapport de l'enquête des onze, de piloter aussi le bill qui vise à l'établissement d'une commission des céréales.

En tant que chef du gouvernement, sir George Perley pourra compter sur l'aide du ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie. Celui-ci est revenu à la Chambre, hier, après une absence de quinze jours causée par la maladie.

Le projet de loi ministériel pour l'établissement d'un conseil économique sera soumis à la Chambre soit par sir George Perley, soit par M. Guthrie.

Le nouvel accord franco-canadien

Préférences accordées à la France pour les denrées, les drogues, certains vins, le cognac et autres alcools — Le régime reste ce qu'il est pour les livres et autres publications françaises, les instruments chirurgicaux et les produits pharmaceutiques

Ottawa, 12. — Le nouvel accord commercial franco-canadien vient d'être soumis à la Chambre des Communes pour approbation. L'accord commercial qui avait été conclu en 1933 entre la France et le Canada se trouve maintenant modifié par un protocole qui a été signé, le 26 février dernier, par M. R. B. Bennett, au nom du Canada, par M. Raymond Bruguère, au nom de la République française.

Les deux pays contractants s'accordent des préférences douanières sur un certain nombre d'articles supplémentaires, non prévus dans l'accord de 1933.

Des préférences sont accordées à la France pour les dentelles, les broderies, certains vins, le cognac et autres alcools. Le régime reste cependant ce qu'il était pour les livres et autres publications françaises, pour les instruments chirurgicaux, les produits pharmaceutiques.

Hier après-midi, la Chambre s'est tenue à la première lecture du bill d'approbation et cela n'a pas donné lieu à un débat. Lors de la deuxième lecture cependant, il faut espérer que des députés de la province de Québec sauront rappeler au gouvernement que les Canadiens de langue française subissent un préjudice grave quand le fisc les oblige à payer sur les livres, les revues, les remèdes français des droits que leurs concitoyens de langue anglaise n'ont pas à payer pour des produits similaires qu'ils importent de Grande-Bretagne.

Le film sonore français ne devrait-il pas, pour la même raison, que le livre et les revues, bénéficier d'un régime de faveur?

D'après l'accord modifié, la France nous accorde son tarif minimum pour les foies de porc congelés, le homard conservé au naturel ou préparé (dans la limite du contingentement annuel), le froment, les grains et farines, l'avoine, l'orge, le seigle, les gruaux et semoules en gruaux d'avoine, les pommes de terre destinées aux colonies françaises des Antilles, les produits résineux artificiellement préparés à l'exclusion des résines synthétiques, les pâtes de cellulose chimique, sèches, blanches, traitées au bisulfite, au sulfate ou à la soude, le whisky, le plomb, le zinc, les résines synthétiques provenant de la condensation des aldéhydes avec des alcools vinyliques, l'acétate de vinyle, les dérivés du glycol, l'éthylène glycol (irigol), les panneaux isolants en fibres végétales d'une épaisseur supérieure à 10 mm., les plumes à écrire en or, y compris les plumes pour porte-plumes à réservoir, les futailles vides, en état de servir, montées ou démontées, en bois ou en métal, les pièces de charpente et de charbonnage façonnées, les bois rabotés, rainés et bouvetés, les papiers pour canots, les feuilles et feuillets de placage, les placages et contreplacages, les autres ouvrages en bois, les bateaux de rivière, les canots démontables à coque, en tissu caoutchouté, coque, carcasse ou coque seule, les chaussures de toutes sortes avec dessus en caoutchouc ou en tissu, simple ou double, caoutchouté, et semelles en caoutchouc ou autres matières adaptées pour collage ou de toute autre manière.

Les sucres et sirops d'érable, importés en France pour la fabrication des tabacs par les manufacturiers de l'Etat seront exonérés des droits intérieurs. Sucres et sirops d'érable importés pour d'autres fins resteront cependant soumis aux droits intérieurs et ne seront admis en France que dans les limites d'un contingentement annuel qui ne devra pas dépasser 1,000 kilogrammes.

Le Canada accorde à la France son tarif intermédiaire, avec des réductions variant de 10 à 63.63 pour cent, sur les articles suivants: fromage roquefort, camembert, pont l'évêque, bleu d'Auvergne, munster, le poivre non moulu, les champignons en boîtes, les marons confits au sucre cuit, les liqueurs, le cognac et l'armagnac, les parfums à l'alcool et spiritueux.

M. Jean-Pierre Houle, du cercle Saint-Marie, Montréal: «La fortune impose le respect, c'est une arme dont on menace non sans quelque morgue, a dit M. Houle. Nous souffrons d'un manque de capital et d'ignorance, tant nous subissons l'influence de ceux qui le prétendent. Nous sommes en face d'un fait incontestable: les Canadiens français n'économisent plus, d'où la rareté de l'épargne. Épargne, soit, mais tout n'est pas là. Il faut encore donner à cette épargne une direction, un but. Alors apparaît pour nous le rôle bienfaisant de l'épargne. En effet, si les Canadiens français canalisent leurs économies, ils créeront un capital collectif important. Qui veut la fin prend les moyens et la fin, c'est une situation économique solide, et le moyen, c'est l'épargne. Faisons donc valoir, nous-mêmes, nos richesses naturelles, épargnons afin d'acquiescer, comme le dit M. Montpetit, la richesse, l'avoir matériel qui deviennent pour nous de plus en plus des conditions de survie nationale».

M. André Nadeau, du cercle Saint-Laurent, Saint-Laurent: «On admet que notre époque est la plus troublée qu'il y ait eu. Des forces, des doctrines adverses tiraillent notre esprit national. Des économistes et sociologues à esprit fort essaient de renverser notre économie. Leurs panacées tombent à plat entre des législateurs. Causes morales, réformes des mœurs. L'épargne est la manifestation de la prévoyance. L'investissement de notre capital dans des entreprises canadiennes-françaises serait un bon moyen pour la promouvoir».

M. Maurice Rinfret, du cercle Jean-de-Brebeuf, Montréal: «A mesure que la crise se prolonge, le problème le plus inquiétant est celui de l'établissement des jeunes, car ils sont les éléments indispensables de la survie d'un peuple».

Pour participer à la conquête d'une prospérité mieux équilibrée, c'est l'épargne. Le cardinal Villeneuve disait récemment: «L'heure est à la prudence et à l'économie». La pratique de l'épargne nous donnera une compétence, plus solide dans les affaires publiques, dans l'industrie, dans notre profession. Épargne d'argent, réserve de connaissances, en fait-il davantage pour voir émerger de ce chaos d'aujourd'hui, une génération qui aura puisé le renouveau de sa vigueur au contact de l'adversité et aux exemples de l'histoire?

parfumés, diverses sortes de vins, en cercles ou en bouteilles, les champagnes et autres vins mousseux, le papier à cigarettes, les dentelles de diverses sortes, les fibres de raphia et de sisal, les dentelles et broderies, entièrement de lin ou de chanvre, ou de lin, chanvre et coton, non colorées, importées par les fabricants pour servir exclusivement à la fabrication de vêtements dans leurs propres usines, les broderies et les dentelles, qu'elles contiennent ou non des fils métalliques aplatis, articles en filets et bobines, les gants de toilette pour dames, en chevreau, longueur du coude.

Les annonces et imprimés, sur papier ou sur carton, imprimés en France et en langue française, dérivant et accompagnant des produits français obtenus par le même processus que la préférence britannique. Le nouveau accord est en vigueur, bien que non ratifié, depuis le 1er octobre dernier. De nouvelles modifications conclues subsequmment sont opérantes depuis le 1er mars.

En l'absence du premier ministre, c'est probablement le secrétaire d'Etat, M. Cahon, qui proposera l'adoption du bill d'approbation.

E. D.

Débat intercollégial sur l'épargne

LE COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF L'EMPORTE

Pour la seconde fois l'A.C.J.C. a organisé un débat oratoire intercollégial sur l'épargne. Ce débat a eu lieu récemment à la Paletre Nationale, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J.-A. Bourassa, curé du Sacré-Coeur. Cinq collèges classiques étaient représentés dans ce concours oratoire: le collège Bourget, de Rigaud, par M. Albert Gravel; le Séminaire Sainte-Thérèse, par M. Albert Hébert; le collège Sainte-Marie, par M. Jean-Pierre Houle; le collège Jean-de-Brebeuf, par M. Maurice Rinfret; le collège de Saint-Laurent, par M. André Nadeau.

Le vainqueur du débat fut M. Maurice Rinfret, du Cercle Jean-de-Brebeuf.

Le jury se composait de M. Jean Guérin, ancien président général de l'A.C.J.C.; de MM. les abbés Aurèle Parrot, de Lachine, et Phil. Labelle, de Sainte-Thérèse.

Voici des résumés des travaux présentés par les cinq concurrents:

M. Albert Gravel, du cercle Bourget, de Rigaud: «L'égoïsme achève de déprimer nos forces. Il nous faut donc faire en sorte de réveiller nos énergies pour cultiver nos forces morales et intellectuelles; l'épargne, voilà le meilleur moyen à notre disposition. C'est la mère des économies. Le seul moyen de sauver notre survie économique, c'est-à-dire, d'assurer la survie nationale canadienne-française. Il s'agit de vouloir et d'agir».

M. Albert Hébert, du cercle Routhier, Séminaire de Sainte-Thérèse: «L'épargne entraîne le bien-être collectif. Pour assurer l'avenir du Canada français, nos ancêtres y ont vu deux moyens: le sol et l'épargne. Louons l'A.C.J.C. qui incite la jeunesse à cultiver l'épargne. Le gaspillage mène aux plus funestes conséquences; il alimente les plus bas instincts, il engendre l'égoïsme. L'épargne protège l'organisme économique et conserve notre capital humain, car sa pratique est une discipline morale. Si nous voulons que le Canada français devienne une puissance, pratiquons l'épargne».

M. Jean-Pierre Houle, du cercle Saint-Marie, Montréal: «La fortune impose le respect, c'est une arme dont on menace non sans quelque morgue, a dit M. Houle. Nous souffrons d'un manque de capital et d'ignorance, tant nous subissons l'influence de ceux qui le prétendent. Nous sommes en face d'un fait incontestable: les Canadiens français n'économisent plus, d'où la rareté de l'épargne. Épargne, soit, mais tout n'est pas là. Il faut encore donner à cette épargne une direction, un but. Alors apparaît pour nous le rôle bienfaisant de l'épargne. En effet, si les Canadiens français canalisent leurs économies, ils créeront un capital collectif important. Qui veut la fin prend les moyens et la fin, c'est une situation économique solide, et le moyen, c'est l'épargne. Faisons donc valoir, nous-mêmes, nos richesses naturelles, épargnons afin d'acquiescer, comme le dit M. Montpetit, la richesse, l'avoir matériel qui deviennent pour nous de plus en plus des conditions de survie nationale».

M. Maurice Rinfret, du cercle Jean-de-Brebeuf, Montréal: «A mesure que la crise se prolonge, le problème le plus inquiétant est celui de l'établissement des jeunes, car ils sont les éléments indispensables de la survie d'un peuple».

Pour participer à la conquête d'une prospérité mieux équilibrée, c'est l'épargne. Le cardinal Villeneuve disait récemment: «L'heure est à la prudence et à l'économie». La pratique de l'épargne nous donnera une compétence, plus solide dans les affaires publiques, dans l'industrie, dans notre profession. Épargne d'argent, réserve de connaissances, en fait-il davantage pour voir émerger de ce chaos d'aujourd'hui, une génération qui aura puisé le renouveau de sa vigueur au contact de l'adversité et aux exemples de l'histoire?

MM. Houde et O'Connell à Londres

Pour représenter la ville de Montréal aux fêtes à George V — Félicitations au maire, pour sa décoration française

Le conseil municipal a exprimé hier, à M. le maire Houde, ses félicitations à l'occasion de la nouvelle décoration qu'il vient de recevoir, et il a aussi formulé le souhait que M. Houde et M. l'échevin O'Connell, doyen du conseil, soient délégués par la ville à Londres, pour les fêtes du 25^e anniversaire du couronnement de George V.

Voici les deux résolutions adoptées à ce sujet: «Que les membres de ce conseil ont été très heureux d'apprendre que le gouvernement de la République française a jugé bon d'octroyer le titre de chevalier de la Légion d'honneur à S. H. le maire, M. Camillien Houde, qui a été récemment fait commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique;

«Qu'ils tiennent à féliciter vivement le premier magistrat de la métropole de cette nouvelle marque de distinction qu'ils considèrent des plus méritées par le titulaire qui, dans l'exercice de ses fonctions officielles, n'a épargné ni son temps, ni sa peine, ni les ressources de son intelligence pour donner, aux démonstrations commémorant à Montréal la découverte du Canada par Jacques Cartier, un cachet digne de la ville où le beau parler de France a gardé tous ses droits et dignité aussi de la mission française qui nous a fait l'honneur d'une visite, lors de ces fêtes inoubliables.

«Que ce conseil verrait avec plaisir S. H. le maire, M. Camillien Houde, qui a été dernièrement créé commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique, représenter, de concert avec M. l'échevin Thomas O'Connell, doyen du conseil, la métropole du Canada aux fêtes qui auront lieu en Angleterre, au commencement du mois de mai prochain, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Très Gracieuse Majesté le Roi George V, et s'il y a lieu, que le comité soit prié de mettre à la disposition de S. H. le maire la somme requise à cette fin».

Un terrain, rue Jean-Talon

La ville de Montréal veut le céder à la colonie italienne

Une clause a été ajoutée hier par le conseil municipal au bill no 2 que la ville présente à Québec. Par cette clause la ville demande le pouvoir d'acquiescer de gré à gré ou par voie d'expropriation d'un terrain situé rue Jean-Talon. La ville aurait l'intention d'acquiescer ce terrain pour le céder à la colonie italienne qui voudrait y ériger un orphelinat. La ville possède déjà là du terrain, résidu de l'expropriation de la rue Jean-Talon, et elle offrirait le tout pour cet orphelinat.

La cité est autorisée à acquiescer de gré à gré ou par voie d'expropriation, suivant les dispositions de l'article 421 de sa charte le lot numéro 9-1 et partie du lot no 9-1 du village incorporé de la Côte St-Louis, qui se trouvaient inclus dans l'ancienne ligne homologuée de la rue Hanotau et à travers laquelle la cité a construit des égouts, et, après avoir fait cette acquisition, ladite cité est autorisée, nonobstant tout contrat de cession, pour fins de rues, à céder si elle le juge à propos lesdits lots et les lots suivants, savoir: les lots numéros 2628, subdivisions 1, 2 et 3a, et B. 340, P. 8-554, P. 8-442 et P. 8-442a, tous du village incorporé de la Côte Saint-Louis, pourvu que cette cession soit faite à une institution pour fins éducatives, de charité et de bienfaisance ou pour toutes autres fins municipales».

Chez les jeunes libéraux

M. J.-H. Boudrias, de Sherbrooke, et M. Albert Racicot, de la section de Sainte-Anne, seront les deux adversaires au prochain débat oratoire de la Jeunesse libérale de Montréal, vendredi soir 15 mars, au Reform Club.

Le sujet de la discussion sera: «Le sport d'aujourd'hui est-il moins nuisible à la santé que le sport d'autrefois?»

Le débat est organisé par le comité d'organisation des débats, composé de MM. Gaston Lacroix et Raymond Noël, sous les auspices du comité d'amusements du Reform Club, dont M. René Thérberge est président.

Les Syndicats catholiques

Assemblée ce soir, à l'Edifice des Syndicats catholiques, 1231 de Montigny est, Montréal.

1. Exécutif du Syndicat des Tramways: Assemblée régulière ce soir.

2. Syndicat des cordonniers: assemblée ce soir de la section des machinistes.

3. Fonctionnaires municipaux: assemblée régulière ce soir.

4. Syndicats du bâtiment: ce soir assemblée du syndicat des Poseurs de lattes de bois et du Syndicat des Poseurs de lattes métalliques.

5. Syndicat du Chantier municipal: assemblée régulière ce soir.

Nous faisons noter qu'à l'avenir ce syndicat portera le nom de Syndicat des Employés municipaux. La raison de ce changement est que le syndicat groupe non seulement les ouvriers du chantier municipal, mais aussi les membres des autres départements.

Syndicat des Boulangers — Le Syndicat des Boulangers, section des distributeurs de pain, tient demain soir une assemblée importante. On présentera un rapport de la délégation auprès du ministère du Travail.

Aux Communes britanniques

Motion travailliste contre le gouvernement rejetée par 424 voix contre 79 — Les armements

Londres, 12 (S.P.C.). — Par 424 voix contre 79, la Chambre des communes a repoussé une expression de méfiance que les travaillistes avaient formulée contre le gouvernement, au sujet de la récente déclaration officielle relative à l'expansion de l'armement du pays. Ensuite, par 387 voix contre 76, (plusieurs députés étant partis parce qu'il était tard), la Chambre a adopté un amendement de sir Austen Chamberlain exprimant la confiance du pays envers la Société des nations, mais réaffirmant qu'il est impossible d'obtenir la limitation des forces armées au moyen du désarmement unilatéral.

Au cours d'un débat, le chef conservateur, M. Stanley Baldwin, et des partisans du gouvernement ont défendu contre l'opposition la déclaration relative à l'expansion de l'armement du pays, ainsi que les prévisions budgétaires qui l'ont suivie. Au sujet de la déclaration, M. Stanley a dit qu'elle est fort opportune et que c'était un esprit d'amitié qui avait inspiré les paroles concernant l'Allemagne. Il vaut mieux être franc, a-t-il expliqué. La franchise est le meilleur préliminaire à des négociations amicales.

M. Baldwin a ensuite souligné que le gouvernement ne projette d'accroître que les forces aériennes du pays.

Pour l'âme d'Armand LaVergne

Les Jeune-Canada feront célébrer une messe pour le repos de l'âme d'Armand LaVergne.

Ils invitent tous les amis du défunt à assister à cet office religieux, qui aura lieu vendredi prochain, à huit heures du matin, à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes (rue Ste-Catherine, un peu à l'est de la rue St-Denis). M. l'abbé Lionel Groulx chantera la messe.

Il a paru aux Jeune-Canada que c'est là le témoignage le plus efficace qu'on puisse apporter à la mémoire d'un grand disparu.

La Société du bon parler français à Outremont

Ces jours derniers, Mlle Eva Dupuis, présidente et fondatrice d'une filiale de la Société du Bon Parler français, recevait les membres afin de procéder aux élections des officiers, pour l'année 1933.

Mlle Marie-Anne Beauchamp, demeure secrétaire et Mme A.-M. Gélinas-Gagnon, perceptrice.

M. Paul Massé, avocat, fit une causerie intéressante sur la beauté de la langue française bien parlée, de plus, M. Massé sut faire comprendre, d'une façon fort charmante, qu'il y a une certaine parenté entre toutes les langues.

Mlle Dupuis présenta la conférencière, et Mlle Beauchamp le remercia en termes choisis, et le félicita chaleureusement pour son beau talent de linguiste. Nous savons que M. Paul Massé parle quatre langues avec beaucoup d'élégance.

Feu Mme W. Sauvé

Mme William Sauvé, 3531 rue Deslauriers, autrfois de Ste-Scholastique, est décédée hier.

Lui survivent: ses enfants: le R. P. Gustave Sauvé, O. M. I., professeur de théologie à l'Université d'Ottawa; St Thérèse d'Avila, de Taonan, Manchourie; St St-Bernard, des religieuses de l'Immaculée-Conception; Gabrielle, Guillaume, Marguerite, Juliette, Rose, Bernard, Maurice et Jeannine Sauvé.

Avis des funérailles plus tard.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Plus d'un million remis à Pie XI

Cité du Vatican, 12. — L'évêque américain a remis plus d'un million de dollars à Sa Sainteté le pape Pie XI au cours de l'année 1933. Au cours de l'année dernière, en effet, trois cardinaux américains, NN. SS. Mundelein, de Chicago, Dougherty, de Philadelphie, et O'Connell, de Boston, six archevêques et cinquante évêques ont rendu visite au Saint-Père. La plupart d'entre eux ont fait des collectes dans leurs diocèses respectifs avant de se mettre en route pour Rome pour faire un cadeau au pape. Les dons ont considérablement varié. Les uns étaient de plus de \$60,000, tandis que d'autres dépassaient à peine quelque \$3,000.

Cercle Plessis

Le Cercle Plessis de l'A. C. J. C. tiendra demain soir sa 26^e réunion régulière pour l'année écoulée 1933-35. M. Arthur Charest y présentera une causerie qui s'intitulera: «Les orientations nouvelles de l'A. C. J. C.».

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

CHARBON

55.00 et plus.

5,000 cordes d'érable, 8,00 à 10,00

WILSON FRERES

Jos. CHARLEBOIS, prop.

AMHERST 7153.

67e Vente Anniversaire chez DUPUIS

Quelques-unes des nombreuses aubaines de cette

JOURNÉE A UN DOLLAR

une offre opportune et économique

Combinaisons Penmans 71

pour hommes et jeunes gens

Il est temps d'adopter des combinaisons plus légères. Tricot de coton; aussi en mérinos. Épaisseur pour le printemps. Manches et jambes longues. Tailles: 34 à 44 dans le lot. Messieurs, ce spécial de vente anniversaire mérite votre attention mercredi chez DUPUIS. CHACUNE \$1

Mouchoirs pour hommes

12 pour \$1

Linon blanc, bordure de couleur inaltérable au lavage. Une bonne grandeur et une bonne valeur à ce bas prix.

Chaussettes (seconde qualité)

Tricot sole et laine. Parfaites ces chaussettes se vendront .65 la paire. Aussi chaussette en cachemire de fantaisie. Variété de dessins et nuances dans le lot. Imperfections pratiquement invisibles.

3 paires pour \$1

Rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Commandez par téléphone — PLATEAU 5151 — LOCAL 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

Archevêque de la Nouvelle-Orléans

Cité Vaticane, 12 (S. P. C.). — Mgr William Griffin, curé, sera élevé à l'épiscopat et deviendra auxiliaire de l'évêque de La Crosse au Wisconsin. Mgr Rummel, qui était évêque d'Omaha, est promu archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Une conférence du R. P. Gillet

Paris, 12 (C.P.-Havas). — L'Union des étrangers catholiques de Paris organise pour le 14 mars une conférence du R. P. Gillet, maître général des Dominicains, sur l'abandon de la culture latine et le désordre international.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.

COURTIERS EN ASSURANCES

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier - Montréal

Tél. M. Riquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

1260 rue Université, Montréal

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GONDRAULT & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. Ins. Exch. 276 ouest, rue St-Jacques

Ernest Bertrand, C.R.

Substitut Senior du Procureur Général

C.-R. Guérin, C.R. M. Gondrault, C.R.

Antonio Garneau, C.R. H.-N. Garneau, Marcel Pigeon.

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

1260 rue Université, Montréal

COMPTABLES

P.-A. Gagnon

Comptable Agréé

Chartered Accountant

Immeuble des Tramways

159 GUEST, RUE CRAIG

Tél. Harbord 5990

LaRue & Trudel

COMPTABLES AGRÉÉS

CHARTERED ACCOUNTANTS

J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.

A.-Emile Trudel, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.

Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.

Lionel Bousin, C.A. J. Paul Beaulieu, C.A.

Lucien P. Bélier, C.A. Roland Chagnon, C.A.

Montréal, Québec, St-Jean, P.Q.

ENCADREURS

Morency Frères Ltée

ENCADREURS

458 STE-CATHERINE EST

Tableaux, gravures, eaux-fortes à des prix très raisonnables, pour cadeaux de noces. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste

Tél. Harbord 6896

WISINTAINER & FILS

908, BOUL. ST-LAURENT

LES ENCADREURS

MANUFACTURIERS

Mouleurs — Cadres — Miroirs

Réparation de cadres et miroirs

LAN. 2264

PROFESSEUR

René Savoie, I.C., I.E.

Bachelier es arts et sciences appliquées

Cours classiques, commercial, leçons privées

1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

CLAVIGRAPHES

Voyez TWITC pour

TYPEWRITERS

Vendeurs et loueurs dactylographes de tous genres. Papier carbone, rubans et papeterie.

TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD

750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237

Agents exclusifs du "Woodstock" pour l'Est du Canada.

E. D. TWITE, Gérant général.

ENCADREURS

Morency Frères Ltée

ENCADREURS

458 STE-CATHERINE EST

Tableaux, gravures, eaux-fortes à des prix très raisonnables, pour cadeaux de noces. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste

Tél. Harbord 6896

WISINTAINER & FILS

908, BOUL. ST-LAURENT

LES ENCADREURS

MANUFACTURIERS

Mouleurs — Cadres — Miroirs

Réparation de cadres et miroirs

LAN. 2264

ENCADREURS

Morency Frères Ltée

ENCADREURS

458 STE-CATHERINE EST

Tableaux, gravures, eaux-fortes à des prix très raisonnables, pour cadeaux de noces. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste

Tél. Harbord 6896